

ÉTUDE SUR LES TRADUCTIONS DU ROMAN GREC EN LANGUE FRANÇAISE À L'ÉPOQUE MODERNE (1610-1815)

Corpus

Des cinq romans grecs dont le texte nous a été intégralement conservé – *Chairéas et Callirhoé* de Chariton (fin I^{er} siècle ?), les *Éphésiaques* (*Habrocomès et Anthia*) de Xénophon d'Éphèse (II^e siècle), *Leucippé et Clitophon* d'Achille Tatius (II^e siècle), les *Pastorales* (*Daphnis et Chloé*) de Longus (II^e - III^e siècle) et les *Éthiopiennes* (*Théagène et Chariclée*) d'Héliodore (III^e ou IV^e siècle) –, seuls deux possèdent une importante tradition manuscrite, le roman d'Achille Tatius (24 manuscrits) et celui d'Héliodore (près d'une trentaine) – suivis des *Pastorales* de Longus (une douzaine de manuscrits) ; en revanche, les textes de Chariton et Xénophon d'Éphèse nous sont connus par un seul manuscrit, le *codex Laurentianus Conventi soppressi 627* (XIII^e siècle). Sans surprise, ce sont les romans des trois auteurs les plus diffusés (Achille Tatius, Longus et Héliodore) qui attirèrent l'attention des humanistes, et furent édités et/ou traduits dès la Renaissance, ainsi qu'un roman byzantin du XII^e siècle, conçu à l'imitation des romans antiques, *Hysminé et Hysminias*, d'Eumathe (ou Eustathe) Macrembolite, dont le texte, lui aussi beaucoup copié¹, était souvent

Cet article est le résultat des recherches effectuées dans le cadre d'une participation au programme ANR sur l'*Histoire des traductions en langue française*, dirigé par Y. Chevrel et J.-Y. Masson.

1. A. CATALDI PALAU dénombre 42 mss (« La tradition manuscrite d'Eustathe Makrembolites », *Revue d'Histoire des Textes* 10 [1980], p. 75-113). Nous n'évoquerons que marginalement, dans le présent article, les traductions de Macrembolite, à la réception duquel nous avons consacré une étude spécifique (« Fortune d'un roman byzantin à l'époque moderne. Étude sur les traductions françaises d'*Hysminé et Hysminias* de la Renaissance au XVIII^e siècle », *Byzantion* 84 [2014], p. 203-234). Sur la fortune de Macrembolite, voir aussi I. NILSSON, « *Les Amours d'Ismène & Isménias*, 'roman très connu' – The Afterlife of a Byzantine Novel in 18th-century France », dans P. MARCINIAK et D. SMYTHE (éd.), *The Reception of Byzantium in European Culture, 1500-2000*, à paraître chez Ashgate (je remercie

associé dans les manuscrits à ceux d'Achille Tatius et d'Héliodore. De ces quatre romans, il existait, dès le XVI^e siècle, plusieurs versions françaises² : Jacques Amyot avait traduit Héliodore (1^{re} éd. en 1548 ; 2^e éd. corrigée en 1559) et Longus (1559) ; Achille Tatius fit d'abord l'objet de deux traductions partielles, par Philibert de Vienne (1545) et Jacques de Roquemaure (1554), puis fut pour la première fois traduit intégralement par François de Belleforest en 1568 ; quant au roman de Macrembolite, deux versions françaises en avaient été réalisées, par Jean Louveau d'Orléans en 1559 et par Hierosme d'Avost de Laval en 1582.

Le XVII^e siècle fut pour la connaissance du roman grec une période de relative stagnation, dans la mesure où aucun texte nouveau ne fut porté à l'attention du public français : les seuls auteurs traduits à cette époque sont précisément les quatre qui avaient déjà bénéficié de traductions françaises au siècle précédent – Achille Tatius, Longus, Héliodore et Macrembolite. À l'exception de la mise en vers d'Héliodore publiée, en 1612, par un certain Claude Cartault, « noble senonois », version abrégée et tronquée, où ne figurent que les cinq premiers livres des *Éthiopiennes*, toutes les autres traductions réalisées au XVII^e siècle offrent des versions intégrales des romans grecs, même si, nous le verrons, certains traducteurs n'ont pas hésité à pratiquer des coupes, parfois importantes, dans le texte original, pour des raisons d'ordre moral ou esthétique.

La traduction d'Héliodore par Jean de Montlyard³ (1622), celle de Longus par Pierre de Marcassus (1626) s'efforcèrent, avec un succès mitigé, de concurrencer les traductions d'Amyot, dont la vogue persistante est attestée par diverses rééditions (Héliodore en 1607 ; Longus en 1609) ou

Ingela Nilsson de m'avoir aimablement communiqué le texte de cet article, actuellement sous presse).

2. Sur la réception du roman grec aux XVI^e et XVII^e siècles, voir la synthèse magistrale de L. PLAZENET, *L'Ébahissement et la Délectation : réception comparée et poétiques du roman grec en France et en Angleterre aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, H. Champion, 1997. Aperçu plus rapide, mais suggestif, de M.-A. CALVET, « La traduction française des romans grecs », dans B. et C. POUDERON (éd.), *La Réception de l'Ancien Roman à la Renaissance et au début de l'Âge classique. Actes du colloque de Tours, 20-22 octobre 2011*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée (à paraître).

3. L'attribution de cette traduction à Montlyard est contestée par A. CIORANESCU (*Bibliographie de la littérature française du XVII^e siècle*, 3 vol., Paris, CNRS, 1965-1967, t. 1, p. 1489), et pose un problème chronologique si Montlyard est mort en 1612 (comme l'indiquent certains dictionnaires biographiques) et non à une date inconnue (d'après la *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1850-60*, Paris, Firmin Didot Frères, 1861, t. 36, col. 328). Nous suivons L. Plazenet, qui ne remet pas en cause la paternité de cette traduction (*L'Ébahissement et la Délectation*, *op. cit.* [n. 2], p. 46, 79, 83-86, 178, 527).

adaptations (celle d'Héliodore, par Vital d'Audiguier, parue en 1609, fut plusieurs fois rééditée, en 1612, 1614, 1616, 1626)⁴. Deux traductions nouvelles d'Achille Tatius parurent, l'une en 1625, composée par Abraham de Rémy, l'autre dix ans plus tard, en 1635, par les soins de Jean Baudoin ; la traduction de Macrembolite par Guillaume Colletet fut publiée en 1625, la même année que l'Achille Tatius de Rémy. On notera la fourchette chronologique extrêmement étroite dans laquelle s'insèrent ces diverses publications, qui toutes interviennent dans le premier tiers du XVII^e siècle : quatre des cinq traductions nouvelles réalisées à cette époque ont vu le jour dans la même décennie, en l'espace de quelques années, entre 1622 et 1626. Les rééditions de Montlyard en 1623, 1626 et 1633, de Colletet en 1637, confirment le vif intérêt suscité par la lecture des romans grecs sous le règne de Louis XIII (1610-1643), à une époque où battait son plein la vogue des romans d'aventure et d'amour, dont le développement est d'ailleurs étroitement associé au succès du roman grec, qui servit de caution antique aux productions modernes⁵.

Le roman grec semble ensuite avoir pâti de la désaffection qui, après 1640, frappa le roman sentimental, auquel les lecteurs français, sous l'influence, peut-être, de modèles nouveaux, venus d'Espagne, d'Angleterre, puis d'Allemagne, se mirent à préférer les romans historiques, ou prétendus tels⁶. Il faut attendre le début du XVIII^e siècle pour voir publier d'autres traductions ou adaptations du roman grec. Le premier volume paru, en 1712, est une réédition des *Pastorales* de Longus, dans la

4. Pour Longus, voir M. F. FERRINI, *Bibliografia di Longo Dafni e Cloe: edizioni e traduzioni*, Macerata, Università degli studi di Macerata, 1991 et pour Héliodore, L. PLAZENET (éd.), *L'Histoire éthiopique. Héliodore ; traduction de Jacques Amyot*, Paris, H. Champion, 2008, notamment p. 15 et 106-111.

5. H. Coulet évoque une « sorte d'autorité » exercée par le roman grec sur les romans d'aventure et d'amour à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle (*Le Roman jusqu'à la Révolution*, 2 vol., Paris, A. Colin, 1967-1968, t. 1, p. 101). On remarquera que les titres choisis par les traducteurs du roman grec – *Les Amours de Clitophon et de Leucippe* (Rémy, 1625), *Les aventures amoureuses d'Ismene et d'Ismenie* (Colletet, 1625) – mettent volontiers en exergue l'élément « érotique » de la narration, alors même que la formule la plus couramment employée dans les manuscrits grecs (article au neutre pluriel suivi d'une préposition signifiant « au sujet de », « relativement à ») aurait été mieux rendue par « Histoire de ... » ou « Récit concernant ... ».

6. D'après J.-H. MARTIN, « l'histoire d'amour ne 'paye' plus au milieu du siècle », elle cède la place à une « flambée d'ouvrages mettant en scène des héros historiques », comme la *Cléopâtre* de La Calprenède ou *Le Grand Cyrus* de M^{lle} de Scudéry (*Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle [1598-1701]*, 2 vol., Genève, Droz, 1969, t. 2, p. 635-636). Sur la vogue nouvelle du roman étranger, d'abord espagnol, puis anglais et allemand, voir G. REYNIER, *Le Roman sentimental avant L'Astrée*, Paris, A. Colin, 1908, p. 355-356.

traduction d'Amyot, qui sera souvent republiée, tout au long du XVIII^e siècle⁷. Le premier romancier grec qui bénéficia de traductions nouvelles fut Héliodore, dont les *Éthiopiennes* furent retraduites, par Maulnoury de la Bastille en 1716, puis par Louis-François de Fontenu en 1727. Les parutions s'enchaînent ensuite, sans solution de continuité, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. En 1729 est publiée une traduction de Macrembolite par Pierre-François Godard de Beauchamps ; en 1733 et 1734 paraissent deux traductions nouvelles d'Achille Tatius, par Louis-Adrien Duperron de Castera et par Charles-Philippe de Monthenault d'Égley⁸. Il faut attendre 1757 pour qu'aux nombreuses rééditions du Longus d'Amyot viennent s'adjoindre d'autres versions françaises des aventures de Daphnis et Chloé : celle d'Antoine Le Camus, qui fut d'ailleurs publiée en regard du texte d'Amyot, sous forme d'édition synoptique, puis, mais seulement en 1783, celle de François-Valentin Mulot, suivie par celle de Jean-François Debure de Saint-Fauxbin en 1787 et celle de Pierre Blanchard en 1798.

Le XVIII^e siècle se signale aussi par la traduction de textes qui étaient jusque-là demeurés inconnus du public : édité pour la première fois par les soins d'Antonio Cocchi en 1726, le roman de Xénophon d'Éphèse fait l'objet d'une première traduction française (anonyme) dès 1736, d'une seconde, par Jean-Baptiste Jourdan, en 1748 ; l'édition *princeps* de Chariton fut publiée par Jean-Philippe d'Orville en 1750 (avec une traduction latine de Johann Jakob Reiske) ; la première traduction française, par Pierre-Henri Larcher, parut en 1763, la seconde par Nicolas Fallet en 1775⁹. La connaissance du roman byzantin s'enrichit également, grâce à la

7. Cf. G. BARBER, *Daphnis and Chloë: the Markets and Metamorphoses of an Unknown Bestseller*, Londres, The British Library, 1989, p. 29.

8. Nous n'avons pas retrouvé trace de la traduction d'Achille Tatius attribuée à J.-M.-B. Clément dans divers répertoires bio-bibliographiques, où le texte en question est diversement daté de 1792, 1799 ou 1800 : cf. *Tablettes bibliographiques des écrivains français, depuis la renaissance des Lettres, jusqu'à ce jour*, par N. A. G. D. B., 2^e éd., Paris, G.-A. Debray, 1810, 2^e partie, p. 30 ; S. F. G. HOFFMANN, *Lexicon Bibliographicum sive index editionum et interpretationum scriptorum graecorum tum sacrorum tum profanorum*, t. 1, Leipzig, J. A. G. Weigel, 1833, p. 4 ; C. BRUNET, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Paris, Didot, 1860, t. 1, col. 37-38. Dans l'article « Les Amours de Leucippe » du *Journal Littéraire* 1 (1796), p. 161-185, où J.-M.-B. Clément rend compte d'une réédition de la traduction de Castera, parue chez Mayeur en 1796, figurent toutefois quatre extraits du roman retraduits par le critique (I. II, épisode de la piqure de guêpe ; I. V, description d'Alexandrie ; I. VI, discours mensonger de Mélitté à Thersandre au sujet de Clitophon ; I. VI, résistance opposée par Leucippé aux avances de Thersandre).

9. Dans *La France Littéraire, ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France*, J.-M. QUERARD signale la parution, en 1763, d'une autre traduction, d'un certain Darville, dont nous n'avons pu retrouver trace (t. 2, Paris, Firmin Didot, 1828, p. 135).

diffusion de *Rhodanthe et Dosiclès* de Théodore Prodrome (contemporain de Macrembolite) ; bien que l'ouvrage en question ait été édité par Gilbert Gaulmin dès 1625, il dut attendre 1746 pour bénéficier de deux traductions françaises, parues simultanément : la première, anonyme, fut très probablement réalisée par le marquis de Collande¹⁰ (Alexandre-Jacques-Pierre Le Gendre) ; la seconde est l'œuvre de Beauchamps qui, après s'être intéressé à Macrembolite, renouait ainsi avec la littérature grecque médiévale. Seul Nicétas Eugénianos, troisième des romanciers byzantins du XII^e siècle dont l'œuvre nous ait été intégralement conservée, devra attendre 1841 pour trouver son premier traducteur en la personne de Philippe Le Bas.

Le début du XIX^e siècle vit paraître, en 1802 - 1803, une nouvelle traduction d'Héliodore par N. Quenneville et, en 1810, une version remaniée du Longus d'Amyot, due à Paul-Louis Courier, qui avait découvert à Florence, dans le *codex Laurentianus Conventi soppressi* 627, de quoi combler la lacune qui défigurait jusqu'alors le premier livre des *Pastorales* ; mais, parce qu'il souhaitait diffuser rapidement sa découverte, Courier se contenta, dans cette première édition à tirage limité (60 exemplaires), de reprendre le texte d'Amyot, en y insérant une traduction du nouveau fragment, où il s'efforçait d'imiter le style de l'évêque d'Auxerre, pour éviter une impression de disparate¹¹. Dans les éditions qu'il publiera par la suite (en 1813, 1821, 1823, 1825), Courier prendra à nouveau pour base de travail la traduction d'Amyot, qu'il révisera pour lui donner un caractère plus littéral, car il faisait partie des traducteurs hantés par l'obsession du mot propre¹², mais les rééditions en question dépassent les limites chronologiques de la présente étude.

10. Dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, A.-A. BARBIER signale la présence de cinq exemplaires de la traduction de Prodrome dans l'inventaire de la bibliothèque du marquis, ce qui laisse supposer qu'elle doit être de lui, car « il n'est pas ordinaire de conserver plusieurs exemplaires d'un même ouvrage, quand on n'en est point l'auteur » (3^e éd., Paris, P. Daffis, 1872, t. 1, col. 150).

11. Voir le compte-rendu publié par le libraire de Courier, M. Renouard, dans G. PEIGNOT, *Répertoire de bibliographies spéciales, curieuses et instructives*, Paris, Renouard, 1810 (notice insérée après la p. 268) : « Le fragment y est traduit par M. Courier en ancien langage ; et on peut dire à la louange du traducteur, qu'il a rempli cette difficile tâche assez habilement pour se faire lire avec Amyot sans qu'on aperçoive trop de disparate. » J.-R. VIEILLEFOND qualifie le travail de Courier de « petit chef-d'œuvre de style Renaissance reconstitué » (*Longus. Pastorales* [CUF], Paris, « Les Belles Lettres », 1987, Notice, p. XLV).

12. G. MOUNIN le décrit en proie à la « traductionnisme » ou « peur irraisonnée de ne jamais rendre assez bien l'expressivité des mots étrangers » (*Les Belles infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955, p. 34) ; il signale l'effort accompli par Courier pour traduire « en reproduisant les coupes, les mouvements, les bizarreries de syntaxe, les consonances mêmes de la phrase grecque » (*ibid.*, p. 140), et cite divers exemples tirés de *Daphnis et Chloé* (p. 33-34, 43-44, 98-99).

Auteurs : identité et milieu socio-culturel

Seules quelques-unes des traductions de notre corpus sont ouvertement revendiquées par leurs auteurs et publiées sous leur nom : tel est le cas, au XVII^e siècle, pour Cartault (Héliodore, 1612), Colletet (Macrembolite, 1625) et Marcassus (Longus, 1626), et aux XVIII^e - XIX^e siècles, pour Maulnoury de La Bastille (Héliodore, 1716), Beauchamps (Prodrome, 1746), Fallet (Chariton, 1775) et Quenneville (Héliodore, 1802 - 1803) – liste à laquelle on peut ajouter Castera (Achille Tatius, 1733), car son nom, absent du titre de l'ouvrage, apparaît en toutes lettres dans la dédicace. Cinq auteurs ont préféré dissimuler leur identité, de manière plus ou moins transparente, sous des paraphes, pseudonymes, ou abréviations : Baudoin (Achille Tatius, 1635) a apposé ses initiales (« I. B. ») à la dédicace de sa traduction, Abraham Ravaud (Achille Tatius, 1625) a signé la sienne du pseudonyme « A. Rémy », auquel il recourt aussi dans les deux romans qu'il a publiés à la même époque – signe qu'il refuse d'apporter à des ouvrages de fiction la caution de son identité réelle¹³. Dans le titre de la traduction de Monthenault d'Égly (Achille Tatius, 1734) figure l'indication sibylline « par le sieur D*** D*** » ; Jourdan (Xénophon d'Éphèse, 1848) a inséré la mention « par M. J.*.*.* », et Blanchard (Longus, 1798) la mention « par Pierre B** ». Les neuf autres traductions furent éditées anonymement : au XVII^e siècle, celle de Montlyard, anagramme de J.-B. Dralymont (Héliodore, 1622) ; et, au siècle suivant, celles de Fontenu (Héliodore, 1727), Beauchamps (Macrembolite, 1729), Collande (Prodrome, 1746), Le Camus (Longus, 1757), Larcher (Chariton, 1763), Mulot (Longus, 1782), Debure de Saint-Fauxbin (Longus, 1787), ainsi que la version de Xénophon d'Éphèse parue chez Pierre Bauche en 1736, seule de la série dont l'auteur n'ait pu être identifié.

Il convient par ailleurs de signaler que, dans les nombreuses rééditions du Longus d'Amyot publiées au cours du XVIII^e siècle, des corrections furent souvent introduites anonymement – d'où l'impression fallacieuse entretenue chez les lecteurs de toujours avoir affaire au texte original de l'évêque d'Auxerre, alors qu'ils lisaient en fait un texte « trafiqué », comme Courier le souligne avec justesse dans la préface de son édition de 1821¹⁴ :

Le Longus d'Amyot, imprimé une seule fois il y a plus de deux siècles, n'a reparu depuis qu'avec une foule de corrections, et des pages entières de suppléments, ouvrages des nouveaux éditeurs qui, pour en remplir les lacunes et remédier aux contre-sens les plus palpables d'Amyot, se sont

13. Cf. L. PLAZENET, *L'Ébahissement et la Délectation*, *op. cit.* (n. 2), p. 86-87.

14. Traduction publiée dans P.-L. COURIER, *Œuvres complètes* (Pléiade), éd. M. Allem, Paris, Gallimard, 1940, p. 375-452.

aidés comme ils ont pu d'une faible version latine¹⁵, et ainsi ont fait quelque chose qui n'est ni Longus ni Amyot. C'est ce qu'on lit aujourd'hui.

La réédition publiée en 1731 fait figure d'exception, dans cette copieuse série, en affichant ouvertement les noms de ses deux auteurs, Camille Falconet et Antoine Lancelot (responsable de l'annotation du volume).

Nous possédons, sur la plupart des traducteurs de notre corpus, un certain nombre d'informations qui nous permettent de préciser leur profil socio-culturel, les motifs de leur intérêt pour le roman grec et le degré de compétence qu'ils possédaient pour mener à bien leur entreprise de traduction¹⁶. On constate tout d'abord que les auteurs en question sont généralement des hommes de lettres et/ou des érudits, même si quelques-uns ont exercé, parallèlement, des activités sans rapport avec la littérature (Montlyard remplit à Genève les fonctions de ministre calviniste¹⁷; Monthenault d'Égly fut avocat, puis intendant; Falconet et Le Camus médecins; Courier officier d'artillerie). Tous ont publié par ailleurs des ouvrages personnels, travaux savants – scientifiques (Falconet), médicaux (Le Camus) ou, plus souvent, historiques (Montlyard, Fontenu, Lancelot, Monthenault d'Égly, Larcher) – et créations proprement littéraires¹⁸.

15. Il s'agit en fait de l'édition bilingue publiée à Hanovre, en 1605, par le philologue allemand Gottfried JUNGERMANN, sous le titre *Longi Pastoralia graece cum latina versione et notis*.

16. Informations fournies par les notices des ouvrages suivants : *Biographie universelle, ancienne et moderne* de L.-G. MICHAUD, 85 vol., Paris, Michaud frères, 1811-1862; *Nouvelle biographie générale* de M. le Dr HOEFER, 46 vol., Paris, F. Didot, 1855-1866; *Dictionnaire de biographie française* de J. BALTEAU et alii, Paris, Letouzey & Ané, 20 vol. parus, 1933-2011; *Dictionnaire des Lettres Françaises* de G. GRENTE (XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles), Paris, Fayard, 1954, 1960 et 1971-1972; A. CIORANESCU, *Bibliographie de la littérature française du XVII^e siècle*, 3 vol., Paris, CNRS, 1965-1967; *Id.*, *Bibliographie de la littérature française du XVIII^e siècle*, 3 vol., Paris, CNRS, 1969-1970.

17. Alors que, dans son chapitre sur « La condition d'auteur » au XVII^e siècle, J.-H. MARTIN signale la présence massive d'ecclésiastiques parmi les auteurs de l'Âge classique (*Livre, pouvoirs et société, op. cit.* [n. 6], t. 1, p. 423-424), ceux-ci sont rares dans notre corpus : en dehors de Montlyard, qui était d'ailleurs protestant, seuls trois autres traducteurs entrent, plus ou moins, dans la catégorie en question : Fontenu était docteur en théologie, mais on ne sait s'il accéda à la prêtrise ou au simple diaconat; Castera, après avoir été moine cistercien, se fit tonsurer et porta le nom d'abbé, mais ne paraît pas avoir exercé son ministère; Mulot, qui fut grand prieur de l'abbaye royale de Saint-Victor, devint prêtre constitutionnel à la Révolution, et on le retrouve ensuite dans une secte de « Théophilanthropie ».

18. L. Plazenet note qu'au XVII^e siècle, la traduction de romans grecs n'est pas « un acte isolé », mais « participe de stratégies littéraires plus générales » (*L'Ébahissement et la Délectation, op. cit.* [n. 2], p. 67).

– poésies (Colletet, Fallet), pièces de théâtre (Beauchamps, Castera, Jourdan, Le Camus, Fallet, Mulot), discours ou pamphlets (Mulot, Courier), ouvrages romanesques : bon nombre de nos traducteurs se sont en effet essayés à l'écriture d'œuvres de fiction, où se ressent parfois l'influence du roman grec¹⁹. Tel est le cas de Marcassus, auteur de plusieurs romans pastoraux, *Clorymène* (1626), *Amadis de Gaule* (1629) ... ; de Rémy, qui composa *La Galatée* (1625), *L'Angélique* (1626) ... ; de Baudoin, qui présente d'ailleurs comme des traductions ses propres productions romanesques²⁰, *L'Histoire nègrepontique* (1631) ou *Lindamire* (1638) ... Le profil de traducteur-romancier fut tout aussi fréquent au XVIII^e siècle, avec Maulnoury de La Bastille (*Le Triomphe de la raison*, 1715), Beauchamps (*Funestine*, 1737 ; *Histoire du prince Apprius*, 1728 ; *Hipparchia*, 1748 ...), Castera (*La Pierre philosophale des dames*, 1723 ; *Le Théâtre des passions et de la fortune*, 1731 ...), Le Camus (*Akdeker*, 1754), Blanchard (*Félix et Pauline*, 1793 - 1794 ; *Le Rêveur sentimental*, 1795 - 1796 ...).

Seuls quelques-uns des traducteurs du roman grec peuvent être considérés comme de véritables « antiquisants » : Marcassus, qui enseigna les humanités au Collège de Boncourt (Paris) ; Rémy qui, après avoir enseigné le latin et le grec, devint professeur d'éloquence latine au Collège royal ; Fontenu qui, à la suite d'un séjour à Rome, se spécialisa dans l'étude de l'archéologie antique ; Larcher, qui était helléniste ; Debure de Saint-Fauxbin qui, après avoir exercé fugitivement le métier de libraire, se consacra exclusivement à l'étude des lettres anciennes (latin et grec) ; Quenneville, qui était « professeur de langue grecque », comme le précise le titre de sa traduction des *Éthiopiennes*. À ces spécialistes de l'Antiquité, on peut adjoindre Blanchard, qui ouvrit à Paris, en 1800 - 1801, une institution pour jeunes gens, et écrivit pour ses élèves divers ouvrages pédagogiques (*Le Plutarque de la jeunesse*, *Mythologie de la jeunesse* ...), qu'il commercialisa lui-même, ayant créé à cette fin sa propre maison d'édition. Inversement, on trouve dans notre corpus quelques auteurs chez qui la traduction de romans grecs fait figure d'événement isolé, puisque le reste de leur œuvre ne témoigne d'aucun intérêt particulier pour le monde antique : tel est le cas pour Maulnoury de La Bastille. Quant à

19. Évoquant la production de Marcassus, Rémy et Baudoin, L. PLAZENET souligne « l'intrication » qui règne à cette époque « entre la traduction des romans grecs et la formation du roman moderne » (*L'Ébahissement et la Délectation*, op. cit. [n. 2], p. 67-68).

20. L. PLAZENET voit dans cette particularité une marque des réticences de Baudoin à l'égard du genre romanesque : auteur soucieux d'instruire et d'édifier, il est un romancier « prévenu contre le genre qu'il cultive » (« Jean Baudoin et le genre romanesque », *XVII^e siècle*, n° 216 [2002], p. 397-415 [p. 399]).

Beauchamps, auteur de romans libertins, dont nous ignorons quelles compétences il avait en matière d'hellénisme, il semble avoir considéré l'Antiquité comme un répertoire de sujets érotiques, d'où peut-être son intérêt pour le roman de Macrembolite, dont le contenu est parfois assez leste ²¹.

Courier est l'un des rares auteurs de notre corpus à s'être spécialisé exclusivement dans la traduction de textes grecs ²². Beaucoup d'autres ont traduit non seulement des œuvres antiques, grecques et latines (Debure de Saint-Fauxbin, Mulot), mais aussi des ouvrages modernes, composés tantôt en néo-latin, tantôt en diverses langues vernaculaires, italien, espagnol, anglais, ou portugais. L'exemple le plus remarquable de traducteur polyvalent est assurément Jean Baudoin, le seul dans notre corpus qui mérite la qualification exclusive de traducteur professionnel, puisqu'il a vécu des revenus de cette activité ²³. Le grec occupe d'ailleurs une place assez marginale dans la soixantaine de traductions réalisées par Baudoin, qui a traduit surtout des œuvres en latin (antique – Suétone, Salluste, Tacite, Sénèque ... – et renaissant – Natale Conti), en italien (Le Tasse ...), en espagnol (Diego Agreda, Garcilasso de la Vega ...) et en anglais (Sidney, Godwin, Bacon). D'autres traducteurs du XVII^e siècle furent eux aussi polyvalents : outre le grec, Montlyard a traduit du latin classique (Apulée) et renaissant (Natale Conti, Joseph Texeira) ; Marcassus du latin classique (Virgile, Horace), renaissant (Barclay) et de l'italien (Peregrini) ;

21. Sur Godard de Beauchamps, voir la notice de J.-P. DUBOST, dans P. WALD LASOWSKI (dir.), *Romanciers libertins du XVIII^e siècle* (Pléiade), t. 1, Paris, Gallimard, 2000, p. 1035-1042 ; l'*Histoire du prince Apprius* de Beauchamps est le premier des romans libertins publiés dans le volume en question (p. 1-50). Sur les relectures « érotiques » de Macrembolite, voir I. NILSSON, « In Response to Charming Passions: Erotic Readings of a Byzantine Novel », dans A. CULLHED *et al.* (éd.), *Pangs of Love and Longing: Configurations of Desire in Premodern Literature*, Cambridge, Scholars Publishing, 2013, p. 176-202.

22. Dans le volume des *Œuvres complètes* de Courier publié dans la Bibliothèque de la Pléiade figurent des traductions d'Isocrate (*Éloge d'Hélène*, 1802), Xénophon (*Du commandant de la cavalerie*, et *De l'équitation*, 1807), Plutarque (traduction libre et abrégée de *Périclès*, 1809), Lucien (*La Luciade, ou l'âne*, 1818) et des *Fragments d'une traduction d'Hérodote* (1822). Courier a également rédigé des notes sur les *Amours de Théagène et Chariclée* (1825).

23. Sur Jean Baudoin, voir l'introduction de L. PLAZENET (éd.), *Jean Baudoin, Histoire nègrepontique*, Paris, H. Champion, 1998 (notamment p. 38-41 : biographie, et p. 48-56 : œuvre de traducteur). L'importance littéraire de Baudoin est bien mise en valeur dans la série d'articles que lui consacre le n° 216 de la revue *XVII^e siècle* (2002), p. 393-444. Colletet et Rémy, que L. Plazenet qualifie eux aussi de « traducteurs professionnels », vivant des revenus de leurs travaux de traduction (*L'Ébahissement et la Délectation, op. cit.* [n. 2], p. 78), exerçaient parallèlement d'autres activités (Rémy, nous l'avons vu, était professeur, et Colletet avait une charge – honorifique ? – d'avocat au Conseil).

Rémy du néo-latin (*Les pieuses récréations du R.P. Angelin*) et de l'espagnol (*La Diane de Monte Maior*). On retrouve le même type de profil au XVIII^e siècle, avec Castera, qui a traduit des auteurs portugais (Camoens), espagnols (Lope de Vega) et italiens (Algarotti) ; avec Jourdan qui, en plus du grec, a aussi traduit de l'italien (Gregorio Leti) ; avec Larcher, qui était à la fois un brillant helléniste et un fort bon angliciste, si bien qu'il a publié non seulement des traductions remarquées de plusieurs auteurs grecs (notamment une traduction d'Hérodote qui passe pour un monument d'érudition), mais aussi beaucoup de traductions d'auteurs anglais (Pope, Pringle, Swift, Home, Chapman ...).

Un certain nombre des traducteurs de notre corpus furent des intellectuels de renom, appartenant à de prestigieuses sociétés savantes. Au XVII^e siècle, Baudoin et Colletet qui, tous deux, bénéficièrent de la protection de Richelieu, comptèrent parmi les premiers membres de l'Académie Française²⁴ ; proches de Malherbe, ils gravitaient dans les mêmes cercles littéraires, que fréquentèrent aussi Marcassus et Rémy – ce qui contribue peut-être à expliquer la publication extrêmement rapprochée de plusieurs traductions de romans grecs dans les années 1620 : tous ces travaux littéraires ont paru à une époque, et dans un milieu, où l'on œuvrait ardemment à la promotion de la langue française²⁵. Au XVIII^e siècle, ce sont des travaux d'érudition qui valurent à plusieurs de nos traducteurs une reconnaissance institutionnelle : Falconet, Lancelot, Fontenu, Monthenault d'Égly, Larcher firent partie de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres²⁶ ; le médecin Le Camus était membre des académies d'Amiens, La Rochelle et Chaslons sur Marne ; Castera appartient à l'Académie de Berlin.

24. SAINT ÉVREMOND les a tous deux mis en scène dans sa *Comédie des Académistes*, parue en 1650 (éd. P. Carile, Milan - Varese, Istituto editoriale cisalpino, 1969).

25. Sur l'importance de la motivation rhétorique et stylistique chez les traducteurs du XVII^e siècle, voir L. PLAZENET, *L'Ébahissement et la Délectation*, op. cit. (n. 2), p. 70-71, 84-85, 226-229.

26. Dans sa correspondance, Grimm écrit au sujet de Falconet : « Ce vieillard joint à une érudition fort vaste les vertus et les qualités les plus respectables. Il est regardé par les gens de lettres comme leur père. Depuis longtemps les gens de lettres qui le connaissent s'assemblent dans son cabinet, les dimanches. On a appelé ces assemblées, par plaisanterie, la messe des gens de lettres » (texte cité par M. PELLISSON, *Les Hommes de lettres au XVIII^e siècle*, Paris, A. Colin, 1911, p. 204-205 ; l'auteur précise que Falconet, possesseur d'une bibliothèque comptant près de 20 000 ouvrages, l'ouvrait généreusement à ses hôtes). L'historien Sainte-Croix loue pour sa part l'érudition désintéressée de son collègue et ami Larcher : il « ne médita que pour tout discuter et tout approfondir, semblable au mineur qui, attaché au filon qu'il exploite, en abandonne l'or et l'argent » (*Papiers de Guilhem de Clermont-Lodève, baron de Sainte-Croix*, fol. 217, BnF, Nouvelles Acquisitions Françaises 1030).

Avertissements, préfaces et autres paratextes

Les épîtres dédicatoires, avertissements et/ou préfaces dont les traductions de romans grecs sont généralement pourvues constituent pour nous des documents riches d'intérêt, parce qu'ils nous aident à cerner la manière dont les traducteurs des XVII^e et XVIII^e siècles concevaient leur tâche, le regard qu'ils portaient sur les œuvres qu'ils mirent en langue française et l'image qu'ils voulaient en donner à leurs contemporains. Signalons d'abord la présence assez fréquente, dans ces écrits préfaciels, de remarques sur les romanciers grecs, pour déplorer le manque d'informations fiables à leur sujet (Castera, Achille Tatius, 1733), essayer de les dater²⁷, ou colporter des fables biographiques empruntées aux érudits byzantins (Photius, « Suidas »), notamment celle d'un Achille Tatius ou d'un Héliodore chrétiens²⁸.

La présence, dans ces écrits préfaciels, d'informations proprement philologiques est plus aléatoire, et l'on note ici un écart assez sensible entre les auteurs du XVII^e siècle, qui fournissent très rarement des indications sur les éditions ou traductions qu'ils ont utilisées, et ceux du siècle suivant, qui passent volontiers en revue les travaux de leurs prédécesseurs²⁹, dans un souci de scientificité parfois plus affiché que réel, car ils précisent rarement sur quel texte est fondé leur propre travail et s'ils se sont aidés, pour traduire l'original grec, de traductions antérieures, françaises ou étrangères (latines, italiennes). Même lorsqu'elles démarquent massivement des traductions antérieures³⁰, aucune des traductions de notre corpus n'est présentée comme une traduction de traduction, alors que pareille indication était fréquente à la Renaissance : les premiers traducteurs d'Achille Tatius, Philibert de Vienne, Jacques de Roquemaure et Belleforest, reconnaissent avoir travaillé sur la traduction latine de Luigi Annibale Della Croce, et Hierosme d'Avost de Laval, traducteur de Macrembolite, affichait lui aussi sa source italienne, en déclarant ses *Amours d'Isène et de la chaste Ismine* « Traduits de grec en vulgaire toscan par Lelio Carani : et depuis faits

27. La réputation littéraire d'Héliodore pousse nombre de traducteurs à présenter, faussement, les autres romanciers comme ses épigones (Monthenault d'Égly, Achille Tatius, 1734 ; Larcher, Chariton, 1763 ; Blanchard, Longus, 1798). P.-D. HUET a consacré ce renversement, dans sa *Lettre-traité sur l'origine des romans* (1670), en déclarant qu'Héliodore « a servi de modèle à tous les faiseurs de romans qui l'ont suivi » (éd. F. Gégou, Paris, A. G. Nizet, 1971, p. 78 ; passage signalé par L. PLAZENET, *L'Ébahissement et la Délectation, op. cit.* [n. 2], p. 143).

28. Cf. Rémy, Achille Tatius, 1625 ; Maulnoury de La Bastille, Héliodore, 1716.

29. Cf. Fontenu, Héliodore, 1727 ; Le Camus, Longus, 1757 ; Debure de Saint-Fauxbin, Longus, 1787 ; Quenneville, Héliodore, 1802 - 1803.

30. Tel est le cas de Baudoin, qui suit de près la traduction d'Achille Tatius publiée par François de Belleforest en 1568.

français ... ». Aux XVII^e et XVIII^e siècles, lorsque les traducteurs se risquent à confesser l'utilisation de versions intermédiaires, ils prétendent toujours en avoir fait un usage d'appoint : Colletet (Macrembolite, 1625) précise dans son Avertissement au lecteur qu'il a « emprunté » à la traduction latine de Gaulmin (1617) et à celle, italienne, de Carani (1550), « les plus belles pensées [...] pour enrichir celles de [s]on auteur et les [s]iennes » ; Jourdan (Xénophon d'Éphèse, 1748) mentionne pour sa part la traduction latine d'Antonio Cocchi (1726) et celle, italienne, d'Antonio Salvini (1723), qu'il avoue avoir trouvée très utile « dans les endroits embarrassants ».

Outre la revue des prédécesseurs, un autre élément atteste la prétention des traducteurs du XVIII^e siècle à plus de « scientificité » : la présence, nouvelle et parfois abondante, de notes en bas de page ou en fin de volume³¹. La réédition du Longus d'Amyot publiée par Camille Falconet en 1731 offre ainsi une version des *Pastorales*, qui a été non seulement révisée, mais aussi copieusement annotée par Antoine Lancelot. On trouve aussi des notes dans les traductions de Castera (Achille Tatius, 1733), Monthenault d'Égly (Achille Tatius, 1734), Jourdan (Xénophon d'Éphèse, 1748), Larcher (Chariton, 1763), et Quenneville (Héliodore, 1802 - 1803), alors même que ces différentes traductions sont, nous le verrons, des travaux de valeur philologique fort hétérogène. De toute évidence, un tel appareil « scientifique » (ou prétendu tel) était considéré par les éditeurs de l'époque comme une valeur ajoutée, puisque la présence de notes est généralement signalée dans le sous-titre des traductions, par des formules du genre : « Avec des notes historiques et critiques » (Castera), ou « Avec des remarques » (Larcher). On trouve dans les notes en question deux types de discours : explications et commentaires du texte traduit, et remarques de traduction, constituant un métadiscours qui vient compléter les indications fournies dans les pièces liminaires, dédicaces, préfaces et autres avertissements au lecteur. L'annotation-commentaire est particulièrement copieuse chez Castera et Larcher, qui tous deux signalent, en marge du texte traduit, de nombreux lieux parallèles, et n'hésitent pas à insérer des citations en langue grecque ; l'érudition de Larcher se traduit même, parfois, par une nette tendance à la digression. Quant à la dimension métadiscursive, elle est particulièrement bien représentée chez Lancelot, qui justifie dans ses notes

31. Évoquant la vogue des « notes littéraires » au XVIII^e siècle, A. GRAFTON remarque qu'à cette époque, les notes prolifèrent jusque dans les romans pornographiques, dont les auteurs empruntent les accessoires de l'histoire savante pour se donner une feinte apparence de respectabilité intellectuelle (*Les Origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*, traduit de l'anglais par P.-A. Fabre, Paris, Éd. du Seuil, 1998, p. 91).

les modifications apportées à la version d'Amyot, chez Mulot, qui signale au lecteur les coupes pratiquées dans le texte de Longus au nom de la morale, ou chez Quenneville, qui commente ses choix de traduction avec une étonnante prolixité : dans beaucoup de ses notes, il reprend en effet des passages de sa traduction, qu'il fait suivre du texte grec, dont il propose ensuite une traduction littérale, qu'il se justifie de n'avoir pas adoptée !

Étant pour la plupart des hommes de lettres, nos traducteurs, dans leurs préfaces, se transforment souvent en critiques littéraires, et développent des analyses où l'on peut retrouver l'écho des réflexions théoriques de leur temps sur le genre romanesque. Il leur arrive d'ailleurs assez souvent d'appuyer leurs jugements critiques sur l'autorité d'érudits du passé – auteurs antiques et byzantins, humanistes ou savants de l'Âge classique : Baudoin (Achille Tatius, 1635) cite « Suidas » ; Castera (Achille Tatius, 1733) Léon le Philosophe et Photius ; Jourdan (Xénophon d'Éphèse, 1748) Longin, Politien et Pierre-Daniel Huet ... On notera, dans les appréciations formulées par Rémy (1625) et Monthenault d'Égly (1734) sur le roman d'Achille Tatius, et dans le jugement de Collande sur Prodrôme (1746), la référence à Héliodore, qui passait à l'époque pour le modèle par excellence en fait d'écriture romanesque³² : Achille Tatius « était le seul que l'Antiquité nous put produire pour lui en disputer le prix », écrit Rémy dans son Adresse au lecteur ; « Après Héliodore, personne n'a disputé le pas à Tatius », affirme pareillement Monthenault d'Égly, tandis que Collande, moins persuadé des mérites de son auteur, estime le roman de Prodrôme « inférieur au beau roman d'Héliodore ».

Dans les jugements littéraires formulés par nos traducteurs se mêlent habituellement remarques esthétiques (sur la conduite de l'intrigue, les qualités du style, la peinture des caractères, l'expression des sentiments) et considérations moralisantes. Dans les commentaires sur Héliodore, on note la présence récurrente de références aux poèmes homériques (Maulnoury de La Bastille, 1716 ; Fontenu, 1727), souvent invoqués à cette époque par les défenseurs du roman pour légitimer un genre littéraire tard venu³³. Rap-

32. Dans la Préface du *Grand Cyrus* (1649), composée par Georges DE SCUDERY, frère et mentor de la romancière, « l'immortel Héliodore » est mentionné, aux côtés d'Honoré d'Urfé, comme le seul maître qui mérite d'être imité (texte cité d'après l'édition de 1656, consultable sur le site « Artamène », <http://www.artamene.org>).

33. Cf. G. SANDY, *Heliodoros*, Boston, Twayne publishers, 1982, p. 99-100 ; E. DE GENNARO, « Torquato Tasso, Jean Baudoin et le roman français du XVII^e siècle », *Revue de littérature comparée* 62 (1988), p. 495-502 (p. 495). Dans la préface d'*Ibrahim* (1641), Georges DE SCUDERY affirme que le roman est imité du poème épique (texte cité par H. COULET, *Le Roman jusqu'à la Révolution*, Paris, A. Colin, t. 2, p. 45). Dans sa *Lettre-traité* (1670), P.-D. HUET loue les Grecs d'avoir su donner au genre romanesque, qu'ils ont hérité « brut et inculte » des Orientaux,

pelant que Huet voyait en Héliodore « l'Homère des romanciers ³⁴ », Fontenu déclare la lecture des *Éthiopiennes* « très utile à ceux qui se destinent à l'épopée, dont cet auteur a connu et observé toutes les règles ³⁵ ». Maulnoury de La Bastille reproche toutefois à Héliodore « son caractère volontiers sophistique » et déplore la présence, dans les *Éthiopiennes*, de quelques « passages un peu longs et peu naturels », qui interrompent « la principale action ». Quenneville, tout en admirant chez Héliodore la construction du récit, l'art de la description, la peinture des caractères, reproche lui aussi au romancier son « goût excessif pour l'antithèse », et dans ses notes, il critique à plusieurs reprises sa propension au « bel esprit » et sa prédilection pour des formules trop recherchées ³⁶. En revanche, la moralité des *Éthiopiennes* a fait l'objet d'éloges presque unanimes ³⁷ : seul le personnage d'Arsacé a suscité quelques réserves. « L'auteur », écrit Maulnoury de La Bastille, « n'a eu en vue que de donner aux jeunes gens un exemple à suivre dans leurs amours » ; son roman est, selon Quenneville, un « cours de morale en action », où l'on peut voir « que le vice et les passions dérégées n'ont point de plus grand ennemi qu'elles-mêmes ; que l'innocence et la vertu peuvent braver le crime armé de la toute-puissance ».

Si Xénophon d'Éphèse et Chariton inspirent des éloges sans réticence à Jourdan (1748) et Fallet (1775), qui apprécient les qualités morales autant

« une meilleure forme, en le resserrant sous les règles de l'épopée, et en joignant en un corps parfait les diverses parties sans ordre et sans rapport qui composaient les romans avant eux » (*op. cit.* [n. 27], p. 102). Au XVIII^e siècle, la thèse de Huet fut reprise et développée par N. LENGLET DUFRESNOY dans son traité *De l'usage des romans*, publié en 1734 (cf. G. MAY, *Le Dilemme du roman au XVIII^e siècle : étude sur les rapports du roman et de la critique [1715-1761]*, Paris, PUF - New Haven, Yale University Press, 1963, p. 33).

34. Fontenu force un peu le texte de Huet, où la référence à Homère apparaissait dans une analogie : « On peut dire aussi véritablement qu'ils [les faiseurs de romans] ont tous puisé à sa source [Héliodore], que l'on a dit que tous les poètes ont puisé à celle d'Homère » (*Lettre-traité, op. cit.* [n. 27], p. 78).

35. En s'employant à nier que le roman d'Héliodore puisse être considéré comme un poème épique en prose, Quenneville (1802 - 1803) confirme le caractère topique du rapprochement.

36. Voir par exemple t. 3, p. 235 : « Mauvais jeu de mots, antithèse froide » ; p. 238 : « Héliodore me semble ici trop recherché, et je crois qu'il a eu tort » ; p. 243 : Héliodore a fait preuve d'un excès de « bel esprit », il « n'a pas su se préserver du mauvais goût qui régnait de son temps » ...

37. Ici encore, Huet donne le ton, en déclarant dans sa *Lettre-traité* (*op. cit.* [n. 27], p. 77) : « Jusqu' alors on n'avait rien vu de mieux entendu ni de plus achevé dans l'art romanesque que les aventures de Théagène et de Chariclée. Rien n'est plus chaste que leurs amours ; en quoi il paraît qu'outre la religion chrétienne dont l'auteur faisait profession, sa propre vertu lui avait donné cet air d'honnêteté qui éclate dans tout l'ouvrage. »

que stylistiques des deux romanciers – la pureté de la forme alliée à celle des mœurs : les *Éphésiaques* peuvent, d'après Jourdan, servir « aux jeunes personnes de délassement d'esprit ; aux gens mariés de leçon ; aux impies d'exemple ; aux malheureux de consolation » –, Achille Tatius, dont le récit contient plusieurs épisodes assez scabreux, et Longus, dont les *Pastorales* décrivent par le menu l'éveil de Daphnis et Chloé à la sensualité, font l'objet de jugements beaucoup plus critiques : dans sa Dédicace, Baudoin (1635) est seul à louer (contre toute attente) « la merveilleuse constance et l'inviolable fidélité de Clitophon et de Leucippé » (mettant ainsi entre parenthèses l'éphémère union du protagoniste avec Mélitté) ; plus réservé, Castera (1733) reconnaît certes à Achille Tatius le mérite d'avoir couronné la vertu et fait échouer le vice, mais reproche à sa plume de prendre « un essor trop libre » ; quant à Monthenault d'Égly (1734), il dénonce sans ambages la « licence » et les « obscénités » du romancier grec. Longus, unanimement admiré pour la simplicité, le charme de son style, a lui aussi embarrassé les commentateurs par son érotisme trop appuyé : après avoir rappelé les critiques de Huet qui, dans sa *Lettre-traité sur l'origine des romans* (1670), juge le roman « si obscène » qu'« il faut être un peu cynique pour le lire sans rougir³⁸ », Le Camus (1757) essaie de justifier les audaces des *Pastorales* en invoquant « la candeur et l'ingénuité de deux cœurs » n'ayant pas été « corrompus par les préjugés ou par l'affectation du sentiment³⁹ » ; Debure de Saint-Fauxbin (1787), lui, ne cache pas ses réticences : « Il eût été à souhaiter que certains endroits trop licencieux eussent été retranchés ; mais il faut croire [...] que ce qui est une grossièreté parmi nous n'en était pas auprès d'un peuple voluptueux et plus libre dans ses mœurs⁴⁰. »

38. *Lettre-traité*, *op. cit.* [n. 27], p. 97 ; Huet précise ensuite qu'il avait entrepris, dans son enfance, de traduire cet auteur, « avant que de bien connaître ce qu'il a de bon et de mauvais et sans savoir combien la lecture en est dangereuse à cet âge et peu honnête même à un âge plus avancé » (p. 98). On trouve des critiques comparables chez Bayle, Fontenelle ou Marmontel, d'après M. BRIX, « La fortune des traductions de Jacques Amyot », *LEC* 58 (1990), p. 51-61 (p. 56-57).

39. L'influence de cette remarque est sensible dans la présentation que les éditeurs de la *Bibliothèque universelle des romans* firent de Longus (d'après Amyot - Le Camus), dans le volume paru en août 1775 : le romancier grec, disent-ils, « s'est attaché dans l'histoire de Daphnis et de Chloé à peindre les commencements et les progrès de l'amour dans deux jeunes gens exempts de préjugés et non encore corrompus par les leçons du libertinage ou par la contagion de l'exemple. »

40. Pareille remarque suggère néanmoins la présence, chez Debure de Saint-Fauxbin, d'un certain sens historique. On voit s'exprimer le même sentiment de « dépaysement », mais sur un mode plus positif, chez Maulnoury de La Bastille, lorsqu'il écrit, à propos de l'« esprit de religion et de superstition » qui règne dans le roman d'Héliodore, que le lecteur éprouve ainsi « le plaisir de se voir transporté dans l'ancien temps, comme dans un pays étranger » (Héliodore, 1716, Épître dédicatoire).

Que la question de la moralité des romans grecs revienne avec une insistance toute particulière dans les préfaces et autres paratextes composés au XVIII^e siècle n'est guère surprenant, puisque le genre romanesque fit à cette époque l'objet de condamnations virulentes, au point de se retrouver officiellement mis à l'index pendant une quinzaine d'années : de 1737 à 1750, aucun « privilège » ne fut plus accordé aux romans, et la plupart des ouvrages publiés à cette époque furent imprimés à l'étranger, ou parurent clandestinement en France, avec des indications fantaisistes (Londres ou Amsterdam) quant à leur origine⁴¹. Comme les détracteurs des romans (dont le plus célèbre fut un professeur jésuite, le Père Porée, auteur d'une retentissante diatribe contre le genre romanesque) les accusaient de corrompre les mœurs et le bon goût⁴², les protestations vertueuses et morales ont tendance à proliférer dans les pièces liminaires des romans composés ou traduits à cette époque – les préfaciers s'efforçant ainsi de répondre à la double accusation d'immoralité et d'inesthétisme qui pesait sur le genre romanesque⁴³.

On trouve aussi dans les préfaces des traductions du roman grec les éléments d'un discours plus réflexif : nombre de traducteurs donnent en effet des indications, de volume variable, sur la manière dont ils ont accompli leur tâche, les principes auxquels ils ont obéi, le but qu'ils ont poursuivi, et certains vont même jusqu'à développer une réflexion théorique sur l'exercice de traduction, posant ainsi les premiers jalons de la traductologie.

Trois des auteurs du XVII^e siècle, Rémy (Achille Tatius, 1625), Colletet (Macrembolite, 1625) et Baudoin (Achille Tatius, 1635), ont dans leurs écrits préfaciels fourni des précisions sur leur conception de la traduction. Bien qu'il présente son texte comme l'ouvrage de Macrembolite, Colletet n'en reconnaît pas moins avoir procédé à diverses modifications de

41. Sur les mesures prises par le chancelier janséniste Daguesseau en 1737 à l'encontre des romans, voir G. MAY, *Le Dilemme du roman*, *op. cit.* (n. 33), p. 75-105 (« La proscription des romans »).

42. Sur la diatribe de Porée, voir G. MAY, *Le Dilemme du roman*, *op. cit.* (n. 33), p. 8-11 et p. 76-77. Les arguments de Porée furent repris par l'abbé JACQUIN dans ses *Entretiens sur les Romans* (Paris, Duchesne, 1755) : dans son *Premier entretien*, il déplore que les romanciers anciens qui ont pris Héliodore pour modèle n'aient pas « imité la pudeur et la retenue de cet écrivain » (p. 50) ; il critique particulièrement le roman d'Achille Tatius, qu'il estime rempli « d'obscénités, de saletés qui en rendent la lecture abominable » (p. 51), et les *Pastorales* de Longus, auxquelles il reproche leur licence excessive (p. 52-53). Dans son *Quatrième entretien*, l'abbé impute à la liberté du récit de Longus le succès remporté par la traduction de ce roman : « Il n'est que trop de personnes qui ne connaissent les écrivains de l'Antiquité que par ce que leurs ouvrages ont de voluptueux et d'impur », déplore-t-il (p. 312).

43. Cf. G. MAY, *Le Dilemme du roman*, *op. cit.* (n. 33), p. 106-110.

l'original, pour éviter que l'œuvre, tel un fruit transplanté d'une terre en une autre, ne perde, « en changeant d'air et de langage », « quelque chose de la beauté qui [lui] était naturelle » : pareilles interventions sont, d'après lui, indispensables pour produire un nouveau texte d'une valeur équivalente au premier ⁴⁴.

Baudoin, lui aussi, voit dans une fidélité modérée le seul moyen de ne pas desservir l'œuvre traduite : Achille Tatiüs, écrit-il, « a véritablement des grâces particulières en sa langue, qu'il me serait difficile d'égaliser en la nôtre puisque, pour excellentes que soient les copies, elles ne valent jamais les originaux » ; pour rendre ces « grâces » sensibles au lecteur, Baudoin a donc veillé à « éviter deux vices » fréquents chez les traducteurs, partisans de la transcription littérale ou adeptes de la réécriture intégrale ⁴⁵ :

Les uns [...] mettent le plus haut degré de leur suffisance à pointiller sur les mots, et s'y attachent si servilement, qu'ils semblent faire plus d'estime des membres détachés, que du corps entier d'un grand ouvrage ; en cela semblables à ces mauvais anatomistes, qui s'amuseut plutôt à ce qu'il y a de moins considérable en leur sujet, qu'à la dissection de ses plus essentielles parties ⁴⁶. Les autres tout au contraire, par un excès de licence et de hardiesse gâtent un beau sens, lorsqu'ils affectent d'encherir dessus, par une façon d'écrire plus violente que modérée. Et sont comme ces torrents impétueux, qui à force de s'enfler et de se grossir se rendent fameux

44. Sur l'association traduction-dégradation, topique dans les préfaces du XVII^e siècle, voir M. BALLARD, *De Cicéron à Benjamin. Traducteurs, traductions, réflexions*, 3^e éd., Lille - Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2007, p. 148.

45. On trouve des considérations similaires sur les deux écueils qui menacent le traducteur chez Blaise DE VIGENERE, dans la préface de sa traduction des *Commentaires de César* (1582), citée par P. CHAVY, *Traducteurs d'autrefois : Moyen Âge et Renaissance : dictionnaire des traducteurs et de la littérature traduite en ancien et moyen français, 842-1600*, Paris, H. Champion - Slatkine, 1988, t. 2, p. 1427 ; voir aussi, au XVII^e siècle, Gaspard DE TENDE dans ses *Règles de la Traduction* (1660) ou Charles SOREL dans le chapitre sur la « Manière de bien traduire » de la *Bibliothèque Française* (1664) – textes cités par E. BURY, *Lucien de Perrot d'Ablancourt : textes critiques, édités avec une introduction et des notes*, Lille, ANRT, 1990, p. CXIV et CXVI.

46. Sur le refus du mot à mot, considéré comme une marque de servilité, voir Étienne DOLET, *De la manière de bien traduire d'une langue à l'autre* (1540) : « Je ne veux taire ici la folie d'aucuns traducteurs lesquels au lieu de liberté se submettent à servitude » (cité par L. GUILLERM, « L'auteur, les modèles, et le pouvoir ou la topique de la traduction au XVI^e siècle en France », *Revue des Sciences Humaines* 180 [1980], p. 5-31 [p. 17]). La critique du littéralisme pouvait se revendiquer de l'autorité de Cicéron qui, dans ses traductions d'Eschine et de Démosthène, dit avoir transposé fidèlement les « pensées » des orateurs grecs, mais non leurs « mots », préférant ne conserver que « le genre des expressions et leur valeur » (*Du meilleur genre d'orateurs*, 14).

par les ravages qu'ils font, et changent la face de tous les lieux où ils se débordent.

Rémy, que vise sans aucun doute la dénonciation des traducteurs faisant violence aux œuvres originales, se flatte au contraire, dans son adresse au lecteur, d'avoir beaucoup modifié son modèle, au point de qualifier sa traduction de « paraphrase » ; pour justifier l'entreprise d'épuration qu'il a fait subir au texte d'Achille Tatius, il met en avant à la fois des motivations littéraires (permettre au lecteur « une plus parfaite intelligence de l'histoire ») et le souci de préserver la morale, en retranchant « quelques discours trop libres qui ressentent l'air de Lucien », afin que la lecture du roman devienne « chaste et pudique, car nous ne sommes plus parmi des païens, pour faire par nos écrits de la plus belle ville du monde une Ponéropolis, ou une Gomorrhe. »

Au XVIII^e siècle, pareilles considérations moralisantes sont fréquentes dans les préfaces des traductions d'Achille Tatius et de Longus, pour justifier les interventions parfois considérables opérées par les traducteurs sur des œuvres accusées d'offenser la modestie. Castera (1733), trouvant Achille Tatius trop libre, dit s'être efforcé d'adoucir ses termes : « J'ai mis un voile sur ses images, leur nudité pouvait faire fortune chez des peuples qui prenaient pour sagesse l'effronterie de Diogène ; aujourd'hui elle nous révolterait » ; tout en affirmant préférer la réputation de « traducteur parfait » à celle d'« écrivain pernicieux », il se défend néanmoins d'avoir produit une copie sans ressemblance avec l'original, car il a cherché à « conserver le goût et le style de [s]on modèle, lorsque la bienséance ne s'y opposait pas entièrement ». Monthenault d'Égly (1734) n'a pas les mêmes scrupules et, se définissant comme « un traducteur français dans le goût moderne », il qualifie lui-même sa version d'Achille Tatius de « très libre » :

Tatius n'a pas eu intention de proposer les héros de son roman pour des modèles parfaits de chasteté, il en fait au contraire des amants peu scrupuleux [...]. Cette première difficulté rendait l'auteur peu susceptible d'une traduction en notre langue, qui aujourd'hui est plus incompatible que jamais avec ce qui choque la pudeur et la bienséance.

Monthenault d'Égly avoue donc être intervenu massivement, en sorte que les personnages de l'œuvre grecque puissent « plus aisément fournir le fonds de morale qui doit être l'objet principal des fables et des romans inventés pour instruire en amusant ». Afin de rendre plus plaisante la lecture d'Achille Tatius, il dit avoir corrigé aussi ses « défauts » littéraires – descriptions trop longues ou digressions intempestives, qu'il estimait « peu conformes à notre goût, et capables d'ennuyer le lecteur toujours curieux du dénouement » : il reconnaît que son Achille Tatius, mis au goût

du jour et habillé « à la française », apparaît « un peu déguisé sous ce vêtement qui lui est nouveau ; mais reconnaissable par son port et par ses traits. »

Dans les *Pastorales*, la description de l'initiation sexuelle de Daphnis et Chloé a inspiré bien des tracas aux traducteurs de Longus. Le Camus (1757), qui se dit « moins touché des défauts, qu'épris des charmes » de cet ouvrage, prétend néanmoins en atténuer les indécences en le reproduisant « sur la scène française [...] habillé d'une manière qui pût plaire généralement à la nation qui se pique d'avoir le plus de goût et de délicatesse. » Plus radical, Mulot (1783) avoue n'avoir pas hésité à supprimer les passages les plus offensants pour la morale (que les lecteurs pourront aisément retrouver, en grec, en latin, ou en version française chez des traducteurs moins sourcilieux que lui – précise-t-il dans l'une de ses notes) : en censurant le texte de Longus, il a voulu « substituer à un livre perniciosus un livre agréable, qui n'a d'autres grâces que celles de l'innocence la plus ingénue et la plus naïve » ; « J'ai cru, dit-il, ne pas gêner cet antique, en couvrant sa trop grande nudité d'une feuille, ou d'une draperie officieuse. » Pour sa part, Debure de Saint-Fauxbin (1787) explique qu'il a préféré ne pas traduire les passages scabreux, pour lesquels il se contentera de reproduire la version d'Amyot, citée entre astérisques ! Seul Blanchard (1798) avoue avoir fait passer le respect du texte original avant ses scrupules moraux⁴⁷ : « Nous aurions bien voulu retrancher quelques lignes un peu trop libres, mais ne voulant faire désirer au lecteur rien de ce que le temps a conservé de Longus, nous avons observé la plus scrupuleuse exactitude. »

Plus chaste, le roman d'Héliodore n'appelait pas le même genre de censure moralisante et, si Maulnoury de la Bastille (1716) se flatte d'avoir profondément remanié le texte original, c'est pour des raisons d'ordre esthétique, parce qu'il jugeait la structure de l'œuvre trop complexe, avec son début *in medias res* et ses récits emboîtés : préférant pour sa part respecter « les règles de l'histoire », il a suivi « l'ordre des temps », « disposé les événements comme ils sont arrivés », abrégé « les relations nécessaires » et supprimé les autres, de manière à produire « une histoire moins interrompue, et moins chargée d'incidents inutiles » : « Prenant seulement le sens, les pensées, les événements, les incidents du poème, j'ai fait ce que font les architectes qui après avoir démoli une maison, emploient

47. Il affiche le même souci de fidélité, à propos de la lacune du livre I, en refusant de procéder au moindre ajout : « Il ne manque rien d'essentiel, cela suffit ; il faut respecter ce qui nous vient de l'antiquité jusque dans les dégradations que le temps a produites. Ce que nous avons perdu des anciens donne en quelque sorte un plus grand prix à ce qui nous en reste. »

les mêmes matériaux pour en bâtir un nouvelle d'une autre figure et d'un autre ordre d'architecture. »

Les traducteurs des deux romans byzantins, Collande et Beauchamps, revendiquent le même interventionnisme. Beauchamps déclare à la commanditaire de sa traduction de *Macrembolite* (1729) :

Vous ne m'avez pas assujetti à la sèche exactitude d'une traduction littérale : j'use de la liberté que vous m'avez donnée ; je change, j'ajoute, je retranche : j'évite des fautes ; j'en fais de nouvelles : vous gagnerez d'un côté, vous perdrez de l'autre. Les savants s'en scandaliseront : ils ne manqueront pas, si par hasard ils se donnent la peine de me lire, de me faire un crime de lèse-antiquité de ne point trouver dans les amours d'Ismène et d'Isménias celles d'Eustathe. Je serais plus circonspect, si j'écrivais pour être imprimé [...], mais Madame, je n'écris que pour vous, et peu vous importe des idées et des expressions grecques, pourvu que vous ne trouviez les miennes ni bizarres, ni forcées.

Dans la dédicace de sa traduction de *Prodrome* (1746), c'est à nouveau la volonté de produire un texte agréable à lire que Beauchamps met en avant, pour justifier le remaniement d'un récit selon lui mal agencé : « J'en ai arrangé les différentes parties le plus raisonnablement qu'il m'a été possible ; j'ai conservé les noms propres, et je n'ai respecté le fond des choses, qu'autant qu'il m'a paru ne point affaiblir l'intérêt. » Quant à Collande (1746), il invoque l'état prétendument défectueux du texte de *Prodrome*, pour justifier dans son Avertissement les libertés prises avec l'original : « J'ai, dit-il, quelquefois serré la narration pour en mieux faire suivre le fil. J'ai supprimé des morceaux déplacés ou languissants, et avec ce peu de changements je me flatte de n'avoir rien fait perdre à mon auteur, même en l'abrégeant. »

Le discours préliminaire de la traduction de Chariton par Fallet (1775) montre que le goût des Belles infidèles n'était pas encore passé de mode dans le dernier quart du XVIII^e siècle ; soulignant les défauts du texte grec, preuve à ses yeux que le roman était resté inachevé, Fallet se flatte d'avoir remédié à cet « état informe » :

Nous avons pris sur nous de couper ce qui nous a paru inutile, de remplir les lacunes et de refaire les endroits négligés. Nous avons, en un mot, refondu certaines parties de cet ouvrage ; persuadés que dans un écrit de pur agrément, tel que celui-ci, le principal mérite du traducteur ne devait pas être l'exactitude, surtout, jusque dans les fautes de l'auteur original.

Fontenu (*Héliodore*, 1727) et Jourdan (*Xénophon d'Éphèse*, 1748) affichent pour leur part une volonté de fidélité relative. Tout en avouant n'avoir pas cherché à « copier scrupuleusement tous les mots du texte », Fontenu estime sa traduction « assez fidèle pour être appelée littérale », parce qu'il a « suivi l'économie des faits », se contentant de « petits

changements, en choses légères et assez indifférentes », lorsque l'original lui paraissait « trop peu conforme à nos mœurs et à notre façon de penser ». Jourdan, lui, affirme qu'il faut laisser l'Antiquité « vêtue à la mode de son temps », et souligne son désir de conserver le tour de l'œuvre grecque, tout en reconnaissant avoir procédé à quelques aménagements pour « accommoder » Xénophon d'Éphèse « à nos mœurs et à notre goût », s'octroyant notamment la liberté « d'étendre la pensée de [s]on auteur ou d'y suppléer, afin de ne pas passer trop brusquement d'un endroit à un autre, qui manquait de liaison ».

Rares sont, par conséquent, les traducteurs qui mettent en avant les mérites de la précision : dans la préface de son *Chariton* (1763), Larcher loue certes la traduction latine de Johann Jacob Reiske (1750) et celle, italienne, de Michelangelo Giacomelli (1752) pour leur très grande fidélité, mais, tout en affichant le souci de ne pas trahir le sens du texte grec, il ne va pas jusqu'à revendiquer explicitement pour sa propre version du roman le titre de traduction fidèle. Seul Quenneville (Héliodore, 1802 - 1803) dit avoir recherché l'exactitude avant tout, « persuadé qu'elle est le premier mérite d'un traducteur », et il faut sans doute voir dans cette déclaration, proférée à l'orée du XIX^e siècle, le signe d'un esprit nouveau. Quenneville se flatte en effet d'avoir privilégié l'exactitude aux dépens de l'élégance, et prévient le lecteur qu'il ne trouvera pas chez lui « un style paré de toutes les fleurs de la rhétorique » :

Il en est d'une traduction comme de la copie d'un tableau, qui ne mérite d'être regardée qu'autant qu'elle donne aux personnages les mêmes traits, les mêmes nuances, la même grandeur, les mêmes attitudes [...]. De même, la traduction d'un auteur quelconque, et surtout d'un auteur ancien, doit rendre, avec toute la fidélité possible, les traits, la physionomie et la couleur de l'original.

Pratiques de traduction

L'examen du texte même des romans grecs traduits en français réserve toutefois quelques surprises, et montre que les traducteurs sont loin d'avoir toujours mis en application les principes affichés dans leurs préfaces : certains se montrent plus fidèles au texte original que leurs déclarations préliminaires ne le laissent attendre, d'autres s'autorisent au contraire beaucoup plus de libertés qu'ils ne l'avaient annoncé. Même si les discours théoriques figurant dans notre corpus n'ont pas « la duplicité foncière » évoquée par Lieven D'Hulst dans *Cent ans de théorie française de la tra-*

duction⁴⁸, l'existence d'écarts parfois très sensibles entre assertions préfacielles et pratique traductrice est indéniable.

Deux traducteurs du XVII^e siècle, Colletet (Macrembolite, 1625) et Baudoin (Achille Tatius, 1635) se montrent d'une fidélité plus grande que ne laissent escompter leurs déclarations liminaires. La comparaison de leurs deux traductions avec celles, beaucoup plus interventionnistes, de Macrembolite par Beauchamps (1729), d'Achille Tatius par Rémy (1625), Castera (1733) et Monthenault d'Égly (1734), fait clairement apparaître cette précision relative.

On constate tout d'abord que Colletet a, contrairement à Beauchamps, conservé la division du roman de Macrembolite en onze livres et suit le déroulement du texte grec, sans procéder à aucune coupe ou aucun ajout significatif : il a traduit, sans y introduire aucune altération notable, les longs passages descriptifs de l'original, ses lamentations rhétoriques, ainsi que l'interminable prière finale d'Hysminias à divers dieux du paganisme – séquences que Beauchamps a pour sa part éliminées. Colletet n'a pas davantage cherché à récrire l'idylle d'Hysminé et Hysminias, alors même que le scénario du roman byzantin était fort peu conforme aux lois de la galanterie, puisque c'est la jeune fille qui fait les premières avances à Hysminias, d'abord très réticent, et même honteux de ses caresses ; Beauchamps, lui, a corrigé le récit de Macrembolite, et montre Hysminias s'enflammant au premier échange de regards avec l'héroïne.

Baudoin, lui non plus, n'a rien retranché d'essentiel dans le texte d'Achille Tatius, ni pour raisons morales, ni pour raisons esthétiques ; il n'a rien modifié dans l'ordre du récit, dont il a conservé jusqu'au dénouement ambigu (annonce d'un nouveau voyage des protagonistes, dont l'issue reste incertaine). Il a gardé aussi la description de Clinias et Ménélas en amoureux des garçons, a traduit l'intégralité du débat du livre II sur les mérites comparés des amours hétéro- et homosexuelles, et entièrement reproduit les deux scènes de procès des livres VII et VIII, avec leurs longs discours truffés d'effets rhétoriques et d'obscénités. Ses interventions portent uniquement sur des détails de traduction : ajouts discrets, destinés à expliciter des références mythologiques, à améliorer le liant, la fluidité de la narration ; retouches stylistiques (il n'appréciait visiblement pas les

48. L. D'HULST, *Cent ans de théorie française de la traduction. De Batteux à Littré (1748-1847)*, Lille - Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires de Lille, 1990, p. 104 : selon l'auteur, cette tension entre affirmations préfacielles et pratique traductrice tient au fait que la préface est un « discours normatif », qui a pour fonction majeure de réduire (ou de dissimuler) « l'idiosyncrasie propre à toute traduction ».

formules heurtées d'Achille Tatius, son style à effet⁴⁹), discrets anachronismes, telle la description de Mélitté en femme d'esprit habile à pratiquer la « raillerie⁵⁰ » (p. 344).

Les autres traducteurs d'Achille Tatius ont procédé bien différemment. Premier signe de leur interventionnisme agressif : Rémy et Monthenault d'Égly ont tous deux réduit à quatre les huit livres du roman antique. Rémy a supprimé la mise en scène initiale (rencontre du narrateur et de Clitophon, qui entreprend de lui conter ses aventures), et sa traduction commence avec la scène de première vue des protagonistes. Monthenault d'Égly, pour sa part, modifie à plusieurs reprises l'ordonnance de la narration, quand il la trouve confuse ou inefficace (il a par exemple anticipé le récit que Leucippé fait de ses aventures, afin que le lecteur, « encore incertain » du sort de la jeune fille, le trouve « plus intéressant », p. 342, n. 66) ; il a par ailleurs supprimé ou fortement réduit bon nombre de passages jugés digressifs – descriptions (de tableaux, d'animaux exotiques) ou fables. Castera, lui, a opéré de larges coupes dans les séquences à son goût trop rhétoriques, éliminant par exemple les deux lamentations sur la mort de Clinias (l. I) et le discours d'auto-accusation de Clitophon dans la première scène de procès (l. VII). Rémy et Castera ont aussi modifié la conclusion du roman, en supprimant toute allusion à un nouveau départ de Leucippé et Clitophon – fin ouverte peu en accord avec les critères narratologiques de leur temps⁵¹. Les autres transformations apportées au texte d'Achille Tatius sont à mettre au compte de la censure morale : chez Rémy, il n'est plus question des amours homosexuelles de Clinias, dont le bon ami, Chariclès, a été remplacé par une maîtresse ; Castera, lui, a conservé le personnage de Chariclès, mais décrit les liens que Clinias entretient avec le jeune homme en termes assez voilés : « L'amitié qui les unissait avait », dit-il, « la vivacité de l'amour » (p. 23). Quant au débat sur les plaisirs comparés des amours hétéro- et homosexuelles, Monthenault d'Égly l'a purement et

49. R. ZUBER qualifie Baudoin de « virtuose de la subordination » (*Les Belles infidèles et la formation du goût classique, Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac*, Paris, A. Colin, 1968, p. 322). Sur la traduction comme « laboratoire du beau langage français », voir L. PLAZENET, « Jean Baudoin et le genre romanesque », art. cité (n. 20), p. 406 ; E. BURY, « Trois traducteurs français aux XVI^e et XVII^e siècles : Amyot, Baudoin, D'Ablancourt », *Revue d'Histoire Littéraire de la France* (1997), p. 361-371 (p. 364) : « Baudoin s'attache à forger une langue française mûre et solide à l'aide de l'outil incomparable qu'est la traduction. »

50. Sur la « raillerie », considérée au XVII^e siècle comme une figure essentielle de l'« art de plaire », voir D. DENIS, *La Muse Galante. Poétique de la conversation dans l'œuvre de Mademoiselle de Scudéry*, Paris, H. Champion, 1997, p. 275-281.

51. L. PLAZENET, *L'Ébahissement et la Délectation*, op. cit. (n. 2), p. 124. De Rémy, L. Plazenet dit qu'il « utilise Achille Tatius comme un canevas sur lequel il brode un roman à la mode » (*ibid.*, p. 90).

simplement supprimé, Rémy l'a transformé en discussion entre détracteur et avocat des femmes, tandis que Castera, optant pour une demi-mesure, rapporte au style direct les arguments du seul Clitophon, convaincu de la supériorité féminine en ce qui concerne les « mystères de Vénus » (p. 121). Les trois traducteurs ont également censuré les échanges d'obscénités qui caractérisaient, dans le texte grec, les deux scènes de procès (notamment celle du livre VIII, où Thersandre est accusé de pédophilie). Par ailleurs, Rémy et Monthenault d'Égly s'accordent à retoucher le rôle de Mélitté, rivale de l'héroïne, de manière à ce que Clitophon ne soit plus infidèle à Leucippé, en satisfaisant (très fugitivement) les désirs de la belle Éphésienne : Monthenault d'Égly qui, dans sa Préface, se flattait d'avoir métamorphosé le personnage « en honnête femme », en lui laissant « tout son amour pour Clitophon tant qu'il peut paraître légitime⁵² », et en lui supposant de la vertu, « lorsqu'il cesse de l'être », montre Mélitté renonçant d'elle-même à Clitophon après la réapparition de son époux Thersandre, parce que désormais une union avec le jeune homme ne lui est plus « permise » ; quant à Rémy, brochant librement sur le texte original, il a imaginé une intervention de la déesse Diane, qui apparaît en rêve à Mélitté, pour lui enjoindre de renoncer à ses désirs (p. 475-476). Un autre passage de la traduction de Rémy est très révélateur de son insistance à faire entrer le personnage de Clitophon dans le moule de la galanterie : quand une phrase assez désinvolte suffisait à Achille Tatiüs pour évoquer l'atténuation du chagrin de son héros, six mois après la deuxième fausse mort de Leucippé, l'auteur français, visiblement gêné par ce qui lui apparaît comme une infraction au code amoureux, évoque en termes pathétiques la phase de deuil escamotée par le romancier grec et décrit un Clitophon rendu « tout sec et tout aride » par ses « lugubres infortunes » !

Si Colletet et Baudoin se sont abstenus de pareilles inventions dans leurs versions de Macrembolite et d'Achille Tatiüs, peut-être est-ce parce qu'ils ont une pratique de la traduction encore assez proche de celle des humanistes, plus respectueux des textes anciens que ne le furent les héritiers de Perrot d'Ablancourt⁵³ : Colletet s'est servi, pour son Macrembolite, de

52. Dans l'une de ses notes, Monthenault d'Égly accorde d'ailleurs à Mélitté le bénéfice de « circonstances atténuantes » : « Tout doit lui servir d'excuse : l'ardeur d'une flamme légitime, qui fait aisément des progrès dans le cœur d'une jeune personne ; son état de veuve, qui la rend moins scrupuleuse sur les formalités ; et enfin la froideur de Clitophon, qui la pique, et l'oblige à faire toujours les avances » (n. 47).

53. Ce changement de mentalité des traducteurs est signalé par H.-J. MARTIN, qui note qu'au XVII^e siècle, « l'Antiquité n'est plus, comme pour les humanistes, un monument à restituer, mais une proie qu'il convient d'assimiler » (*Livre, pouvoirs, et société, op. cit.* [n. 6], t. 2, p. 608). La traduction de Rémy (1600-1646) est certes

la traduction de Carani (1550), et Baudoin a utilisé Belleforest (1568), qui avait lui-même démarqué Luigi Annibale Della Croce (1554) – toutes traductions qui, sans être littérales, donnaient du moins une idée assez précise du contenu de l'original. De même, la traduction d'Héliodore publiée par Montlyard en 1622 est elle aussi relativement fidèle au texte grec⁵⁴, sans doute en raison de sa proximité avec la version d'Amyot, que Montlyard suit de près, comme le montre la présence d'assez fréquentes reprises verbales, telle la pittoresque formule « buissonnière du cagnard », utilisée par la Perse Arsacé pour désigner Chariclée, dans un passage presque littéralement transcrit de l'évêque d'Auxerre⁵⁵.

À l'inverse de Baudoin et de Colletet, Fontenu (Héliodore, 1727) et Jourdan (Xénophon d'Éphèse, 1748) s'autorisent plus de libertés qu'ils ne l'annonçaient dans leurs préfaces. Fontenu avouait certes avoir retranché ou abrégé quelques songes, oracles « un peu trop fréquents » ou descriptions « trop détaillées », mais il minorait l'importance de ces modifications en les présentant comme très ponctuelles, alors qu'il récrivait continuellement le texte d'Héliodore, dont il offre une paraphrase si lâche qu'il trahit souvent le sens de l'original. Deux exemples sont très révélateurs de cette profonde infidélité : la description de Chariclée s'appêtant à répondre à la demande en mariage du brigand Thyamis (l. I) et la scène de première vue (l. III). Dans le premier passage, Fontenu n'a pas compris que le silence initial de Chariclée relevait de la stratégie rhétorique (procédé dûment répertorié chez les théoriciens antiques), et il le décrit comme un symptôme d'embarras et de confusion mentale (t. I, p. 53) ! Par ailleurs, il précise d'emblée que la réponse favorable apportée par l'héroïne à Thyamis est une ruse, trahissant ainsi, par souci de clarté, une caractéristique essentielle d'Héliodore, son

antérieure de dix ans à celle de Baudoin (vers 1580-1650), mais il était de vingt ans le cadet de ce dernier : il appartenait en fait à la même génération que Perrot d'Ablancourt (1606-1664). Sur le succès des « Belles infidèles » d'Ablancourt, qui fut, pendant une trentaine d'années, le traducteur le plus apprécié des Français, voir E. BURY, *Lucien de Perrot d'Ablancourt, op. cit.* (n. 45), ch. 2 : « Le 'Lucien' d'Ablancourt et l'histoire de la traduction » (p. XCIV-CXXVI), et notamment p. XCV-CIII (« Perrot d'Ablancourt 'Prince des traducteurs' »).

54. Sur les qualités philologiques du travail d'Amyot, voir G. SANDY, « Amyot and the Manuscript Tradition of Heliodorus' *Æthiopica* », *Revue d'histoire des textes* 14-15 (1984-1985), p. 1-22.

55. Héliodore, 7, 2, 1 : « ceste meschante là doit estre quelque buissonniere du cagnard, laquelle pour un bien peu de beauté commune et affaictée qu'elle peut avoir, se contente merueilleusement de sa personne, comme il est bon à voir » (Amyot) ; « ceste meschante doit estre quelque buissonniere du cagnard, laquelle pour un peu de beauté commune & affectée qu'elle pût avoir, se contente merueilleusement de sa personne » (Montlyard).

goût des énigmes et pièges narratifs⁵⁶. Quant à la scène de première vue, si riche en résonances platoniciennes dans le texte-source, qui exploite le motif de la reconnaissance des âmes, elle perd toute épaisseur philosophique dans la version de Fontenu, pour se transformer en évocation platement galante : « Ce ne fut pas sans que les regards de ces deux aimables personnes causassent à leurs tendres cœurs toute l'émotion qui naît des premières surprises... » (t. I, p. 136). Signe des libertés prises par Fontenu avec son modèle, le passage ajouté à la fin du roman, pour évoquer le règne heureux de Théagène et Chariclée en Éthiopie, s'inspire de Maulnoury de La Bastille qui est assurément, de tous les traducteurs d'Héliodore, celui qui a le plus radicalement transformé le texte-source, au point d'inventer un long prologue « historique », destiné à servir de toile de fond aux aventures de Théagène et Chariclée, de substituer à l'ouverture *in medias res*, avec récits rétrospectifs enchâssés, une narration strictement chronologique, de censurer la passion d'Arsacé pour Théagène – d'où la disparition quasi totale des livres VII et VIII –, de modifier enfin, très profondément, la conclusion du roman, en prêtant à Moerebus, rival évincé, une tentative d'assassinat à l'encontre de Théagène, et en ajoutant, pour faire pendant au prologue historique inséré en tête du récit, un long excursus sur l'histoire du royaume d'Éthiopie, dont Théagène et Chariclée héritent à la mort du roi Hydaspes.

Comme Fontenu, Jourdan prend plus de libertés avec le texte de Xénophon d'Éphèse qu'il ne l'annonçait dans sa préface. Sa tendance à orner considérablement le style un peu sec du romancier grec ressort clairement de la comparaison avec la traduction anonyme de 1736, plus fidèle à l'original ; le passage évoquant la déclaration d'amour du brigand Périlaos à la belle Anthia est révélateur du goût de Jourdan pour les gloses galantes :

Traduction de 1736

Périlaos était riche, et n'avait ni femme, ni enfants ; et cet état libre fait qu'il se déclare à Anthia ; et il lui dit en même temps qu'il est dans le dessein de l'épouser. (p. 103-104.)

Jourdan

Périlaos n'était point engagé sous les lois de l'hymen ; mais les beaux yeux d'Anthia le rangeaient sous les lois de l'amour, et des chaînes de l'un, on passe volontiers aux chaînes de l'autre. Il propose donc à cette charmante personne de partager les richesses considérables qu'il avait amassées, et l'assure qu'il la regardera moins comme sa femme, que comme la souveraine absolue de son cœur et de ses biens. (p. 86-87.)

56. Sur la stratégie narrative d'Héliodore, où la rétention d'informations joue un rôle capital, voir J. J. WINKLER, « The Mendacity of Kalasiris and the Narrative Strategy of Heliodoros' *Aithiopia* », *Yale Classical Studies* 7 (1982), p. 93-158.

Quelques traducteurs observent toutefois avec plus d'exactitude le programme qu'ils se sont fixé : partisans déclarés de la précision, Larcher (Chariton, 1763) et Quenneville (Héliodore, 1802 - 1803) ont réalisé des traductions que l'on peut qualifier de fidèles, eu égard aux critères de l'époque, même si les notes de Quenneville révèlent une pratique qui n'a rien du littéralisme que sa préface semblait promouvoir, puisque le traducteur y avoue quelques libertés prises avec le texte original – images escamotées ou remplacées par d'autres, jeux de mots supprimés, prosaïsmes atténués, au nom d'un idéal de grâce, de noblesse et de clarté que Quenneville reproche à Héliodore d'oublier parfois⁵⁷. Aussi le métadiscours qui se développe, de note en note, pour défendre une traduction qui n'a pas rendu « tous les mots du texte⁵⁸ » n'est-il pas en parfaite consonance avec les principes beaucoup plus radicaux affichés dans la préface de Quenneville.

En revanche, tous les traducteurs du XVIII^e siècle qui, dans leurs avant-propos, annonçaient s'être beaucoup éloignés du texte original nous livrent en effet des traductions extrêmement libres : tel est le cas, nous l'avons vu, pour Maulnoury de La Bastille (Héliodore, 1716), Castera (Achille Tatiüs, 1733) et Monthenault d'Égly (Achille Tatiüs, 1734), et il en va de même pour Fallet (Chariton, 1775), Collande et Beauchamps (Prodrome, 1746). Deux passages de la traduction de Fallet sont particulièrement révélateurs de son interventionnisme : (1) l'épisode de la chasse organisée par le roi de Perse afin de tromper sa passion pour Callirhoé (l. VI) : alors que Larcher se contentait de signaler la présence en ce passage d'une assez grande lacune, Fallet a comblé le blanc du texte grec par un développement de son cru, où il évoque les divagations amoureuses du Grand Roi ; (2) la suppression pure et simple, au début du huitième et dernier livre, du long passage de récapitulation-anticipation où Chariton

57. T. 3, p. 221 : « Je n'ai pas cru devoir entrer dans le détail de la difformité d'Arsinoé. L'image ne m'a point paru assez gracieuse pour chercher à en rendre tous les traits avec une exactitude scrupuleuse. » ; p. 230 : « J'ai cru devoir ne saisir que l'idée du texte, la présenter clairement, noblement. » ; p. 243 (à propos de l'expression « ayant ordonné de précipiter la vieille sur la tête ») : « Je n'ai pas cru devoir prendre ces mots à la lettre ; je n'y ai vu que l'expression de la fureur. » ; p. 251 : « Je n'ai pas cru devoir rendre 'ô le plus sot et le plus stupide des hommes', qui n'aurait pas été en français un langage digne de la majesté royale. »

58. Voir notamment t. 3, p. 231-232 : « On trouvera que je me suis écarté du texte ; mais j'ai cru devoir peindre avant tout l'état de Chariclée, les divers mouvements qui l'agitent, en voyant courir son amant, persuadé que c'est là ce qui fait le mérite d'une traduction, bien plus que de rendre tous les mots du texte. » ; p. 234 : « Comme ma traduction m'a paru dire tout ce que dit le texte, et le dire clairement et assez noblement, j'ai cru devoir m'en contenter, sans examiner si tous les mots étaient rendus ou non ; et c'est en général d'après ce système-là, que ma traduction est faite. »

offrait de son œuvre un aperçu panoramique – procédé métadiscursif que le traducteur a censuré, l'estimant, sans doute, maladroit et sans intérêt.

La présence dans le texte à traduire de passages lacunaires est évidemment propice aux corrections et réécritures – comme le montre, dans les *Pastorales* de Longus, le traitement réservé par les traducteurs à la lacune du livre I (bain de Daphnis) : respectueux du texte original, Amyot s'était borné à signaler la présence d'une « grande omission » après l'épisode du sauvetage de Daphnis, tombé dans le piège à loups, et dans la réédition de 1731, publiée par Falconet et Lancelot, on retrouve la même lacune (réduite de quelques lignes, car les éditions imprimées du texte grec, parues après la traduction d'Amyot, étaient basées sur des manuscrits, inconnus de l'évêque d'Auxerre, où figuraient quelques *addimenta*, introduits par Fulvio Orsini à partir du *codex Laurentianus Conventi Soppressi* 627⁵⁹) ; en revanche, chez Marcassus (1626) et dans la réédition du Longus d'Amyot publiée à Amsterdam en 1716 (qui suit Marcassus⁶⁰), le passage manquant a été « comblé » par un développement librement inventé évoquant le bain de Daphnis et Chloé (et non celui du seul Daphnis), et l'émoi amoureux que leur inspire une contemplation réciproque :

En cette action l'un et l'autre montrèrent tant de beautés, que Daphnis ne se put empêcher de baiser Chloé : et moins encore Chloé de baiser Daphnis. Dieux qu'est-ce que ne virent point ces jeunes Amants ! de quelles douceurs ne se sentirent-ils pas ravir ? Ce fut alors véritablement qu'ils commencèrent à brûler l'un pour l'autre. Depuis ce temps-là Daphnis désira toujours de voir Chloé ; et Chloé désira voir Daphnis. Jamais celui-ci ne se souvenait des merveilles qu'il avait vues, qu'il ne soupirât, et qu'il ne se sentît consumer d'une ardeur, dont il ne connaissait point la cause : et Chloé d'un autre côté eut toujours devant les yeux les beautés que Daphnis lui avait montrées. (Marcassus, p. 70-71.)

Marcassus a imaginé ce développement, d'un sentimentalisme assez verbeux, pour servir de prélude à l'évocation de Daphnis troublé par le baiser de Chloé – passage qui, lui, figure dans le texte du roman grec.

Une autre séquence des *Pastorales* a généré nombre d'interventions des traducteurs, cette fois, pour raisons morales : l'épisode érotique où Lycénion initie Daphnis à la sexualité (I. III). Sacrifiant ici ses scrupules

59. Cf. J.-R. VIEILLEFOND, *Longus, op. cit.* (n. 11), Notice, p. XXVI-XXXIII : alors que la « grand lacune » de la traduction d'Amyot, qui a travaillé sur le *Parisinus gr.* 2895, va de I, 12, 4 à I, 17, 4, dans l'édition *princeps* de Colombani (1598) et dans celle de Jungermann (1605), la lacune débute seulement en I, 14, 1.

60. Dans sa Dédicace à Monsieur***, l'éditeur anonyme déclare que le texte de la lacune du livre I a été restitué « d'après une version postérieure », de même que « quelques passages qu'Amyot n'a pas jugé à propos de traduire » (allusion à l'épisode de l'initiation sexuelle de Daphnis).

philologiques au souci de la décence, Amyot avait censuré les détails les plus scabreux du texte grec, où la « leçon » était décrite avec une extrême précision, et il avait opté pour une version euphémistique : Lycénion, écrit-il, « commença à le passer maître en cette manière ⁶¹. Fini cet apprentissage ... ». Entre ces deux phrases d'Amyot, Marcassus a restitué les précisions du texte grec, expliquant par le menu comment Lycénion procède pour mettre Daphnis « en état de la contenter », en sorte qu'il trouve enfin « le chemin que jusqu'alors il avait inutilement cherché » et que la nature lui enseigne ensuite ce qu'il reste à faire ; passage assorti d'un commentaire ironique sans équivalent dans le texte original : « *chose qui de tout temps a été pratiquée parmi les hommes, et si l'on en excepte Daphnis, que personne n'a jamais ignoré*. Fini cet apprentissage ... ». Ici encore, l'édition hollandaise de 1716 a mis Marcassus à contribution, pour suppléer le silence d'Amyot, et reproduit à la fois le passage restitué de Longus et l'annotation du traducteur ; en revanche, l'édition de 1731, décidément plus scientifique, traduit le passage scabreux, sans rien ajouter au texte du roman grec.

Mulot (Longus, 1783), choqué par la crudité de cet épisode, a pour sa part choisi de remplacer le texte original par celui de la « traduction » italienne de Gasparo Gozzi (1766), qui avait totalement réécrit le passage en question : sa Lycénion ne recourt plus à des « travaux pratiques » pour initier Daphnis à l'amour, mais lui raconte un mythe (l'histoire de la timide Agnostis et du volage Édonis) – libre invention, que Mulot a reprise à son compte, parce qu'elle était beaucoup moins offensante pour la morale que le texte de Longus. Il a procédé de même, au livre IV, dans le passage évoquant la passion homosexuelle du parasite Gnathon pour le beau Daphnis : ici encore, il a substitué au texte des *Pastorales* la réécriture moralisée de Gozzi, chez qui Gnathon ne recherche plus les faveurs

61. Amyot a supprimé la fin du chapitre 18 : « Elle lui demanda de s'asseoir près d'elle, comme cela, de lui donner des baisers aussi fort et autant qu'il en avait l'habitude et, en même temps, de la prendre dans ses bras, puis de se coucher par terre. Lorsqu'il se fut assis, l'eut embrassée et se fut couché, et qu'elle se rendit compte qu'il était en état d'agir et tout gonflé de désir, elle le souleva un peu de sa position sur le flanc, se glissa elle-même sous lui et savamment le dirigea sur la voie que jusque là il avait cherchée. Après quoi il n'accomplit rien que de normal, la nature suffisant à l'instruire de ce qu'il restait à faire. » (§ 3-4). Debure de Saint-Fauxbin qui, dans tous les passages un peu scabreux des *Pastorales*, a pour habitude de citer la traduction d'Amyot, imite ici la discrétion de l'évêque d'Auxerre : « La même délicatesse qui nous a ci-devant arrêté dans la traduction des endroits libres de notre auteur, nous a empêché de traduire celui-ci ; et n'ayant point trouvé dans l'ancienne version d'Amyot de quoi remplir notre lacune, nous avons, à son exemple laissé ce passage imparfait » (note, p. 105).

sexuelles de Daphnis, mais sa complicité, afin de pouvoir assouvir sa goinfrerie en déroband des vivres à son maître !

Public visé, réception

Plusieurs des traducteurs de notre corpus prétendent avoir œuvré à l'unique intention du dédicataire de leur ouvrage : Rémy (Achille Tatius, 1625) déclare à la duchesse de Luxembourg que Clitophon « a fait le voyage de France pour elle seule » ; Beauchamps (Macrembolite, 1729) prétend n'écrire que pour « Madame L.C.D.F.B. », et justifie ainsi les libertés qu'il a prises avec le texte grec ; Baudoin (Achille Tatius, 1635) dit ne faire paraître sa traduction que « pour le contentement de quelques-uns de [s]es amis » ... Si la sincérité de pareilles affirmations est évidemment sujette à caution, on peut en revanche observer que tous les traducteurs du XVII^e siècle (à l'exception de Montlyard) et plusieurs de ceux qui ont publié dans la première partie du XVIII^e siècle (Maulnoury de la Bastille, 1716 ; Castera, 1733 ; Beauchamps, Prodrôme, 1746 ; Jourdan, 1748) ont dédicacé leurs ouvrages à des membres de l'aristocratie qui étaient parfois des personnages très haut placés – Rémy s'adresse à la duchesse de Luxembourg, Colletet au « prince Henri de Savoie, Duc de Genevois, de Nemours, de Chartres, d'Aumale, &c. », Marcassus au vicomte de Lautrec, « Hector de Gelas et De Leberon VI », Baudoin à François II de Faubois-Averton, « comte de Belin, baron de Milly, Vidame de Meaux, &c. », Castera au Marquis de S ***, chevalier des ordres du Roi, qu'il dit proche du Régent Philippe d'Orléans. La disparition de ce type de dédicaces dans la seconde partie du XVIII^e siècle pourrait bien suggérer une certaine démocratisation du lectorat des romans grecs, une ouverture du genre romanesque à un public socialement plus diversifié.

Les préfaces et autres textes liminaires figurant dans notre corpus apportent malheureusement peu d'indices concernant le public visé. Notons, dans la préface de Jourdan (Xénophon d'Éphèse, 1748), les lignes où le traducteur se justifie d'avoir ajouté des notes (explicatives) qui seront, dit-il, inutiles aux « savants », mais profitables au lecteur moins instruit, qui trouvera ainsi « l'éclaircissement dont il peut avoir besoin sans interrompre sa lecture pour aller feuilleter des volumes in folio ». Quenneville, qui pense visiblement, lui aussi, qu'il y aura peu d'érudits parmi les lecteurs de sa traduction des *Éthiopiennes*, craint au contraire que la présence de notes ne le fasse accuser de pédantisme⁶², et il avoue ne pas nourrir trop

62. Voir les protestations fictives qu'il prête au lecteur (t. 3, p. 217) : « Quoi ! des notes hérissées de grec et de latin à la suite d'un roman ! L'auteur est sans doute quelque savant en us, qui se croit encore au quinzième siècle, où l'explication de

d'illusions sur le nombre de ceux qui auront envie de les consulter – d'où la place à laquelle il les a reléguées, à la fin du troisième et dernier tome de l'ouvrage :

Mais, sur trente [lecteurs], n'y en eût-il qu'un qui les lût, c'est pour celui-là que je les ai mises ; comme il m'est arrivé de contredire en plusieurs endroits la traduction latine et la traduction française qui est en vogue aujourd'hui, j'ai voulu mettre les pièces sous les yeux de quiconque voudra se constituer juge, et le mettre en état de prononcer avec connaissance de cause.

Au XVIII^e siècle, les traducteurs de Longus affichent tous la volonté de rendre les *Pastorales* accessibles à un public plus large que ne le permettait la version d'Amyot, vieillie et peu lisible : Le Camus (1757), Mulot (1783), Debure de Saint-Fauxbin (1787), Blanchard (1798) s'accordent à souhaiter que savants et connaisseurs ne soient pas seuls à pouvoir apprécier les charmes du roman de Longus. Le Camus affiche plus spécifiquement sa préoccupation du lectorat féminin : s'il a voulu rendre le roman dans « le langage de notre siècle », c'est parce que « toutes les femmes sont d'abord rebutées d'un style suranné et hors d'usage » : « Il s'agissait donc d'aplanir les difficultés qui empêchaient tant de personnes de connaître par elles-mêmes toutes les beautés que contenait un livre si estimé et des gens de lettres et des gens de goût. » Les éditeurs de la *Bibliothèque universelle des dames* reprendront le même argument en 1785 pour justifier leur choix de la traduction de Mulot : « La version d'Amyot vraiment admirable par la naïveté du style, devenait de jour en jour plus difficile à lire à cause des expressions surannées qu'il a employées, et la plupart des Français, surtout les femmes, étaient privés de la lecture d'un des plus agréables romans » ; elles « se rebutent » en effet « presque dès la première page, parce qu'en général, elles n'aiment guère que ce qu'elles peuvent comprendre sans travail. »

La présence, dans certaines des traductions de notre corpus, de sommaires résumant le contenu du roman, livre par livre, ou chapitre par chapitre, atteste, elle aussi, la volonté de ménager un public d'amateurs potentiels, en leur facilitant la lecture d'œuvres à l'intrigue parfois fort complexe. Sans surprise, cette particularité est surtout fréquente dans les éditions des *Éthiopiennes* qui, de tous les romans grecs, est celui dont la lecture exige le plus d'agilité d'esprit, en raison de sa longueur et sa structure très sophistiquée, avec début *in medias res* et narrations rétrospectives enchâssées. On constate l'apparition de ce type d'apparat, fait pour la commodité du lecteur, dès 1570, dans une réédition de l'Héliodore

quelque phrase latine ou grecque était regardée comme un prodige de science, et un brevet d'immortalité. »

d'Amyot, dont les dix livres étaient pour la première fois divisés en soixante-neuf chapitres, précédés chacun d'une courte notice de deux ou trois lignes. Le procédé fut repris, aux XVII^e et XVIII^e siècles, par plusieurs traducteurs d'Héliodore : la version modernisée d'Amyot publiée par d'Audiguier en 1609 est augmentée « d'arguments et sommaires pour l'intelligence d'icelle » (qui ne correspondent pas à ceux de l'édition de 1570 : ils sont moins nombreux [29], mais plus développés). On retrouve le même type de présentation chez Montlyard (1622), dont la traduction comporte une cinquantaine de sommaires, et chez Quenneville (1802 - 1803), où chacun des dix livres du roman est précédé d'une analyse substantielle. La traduction de Montlyard présente de surcroît la particularité de comporter une Table des chapitres, offrant le résumé détaillé de l'ensemble du roman, et une « Table des matières contenues en l'*Histoire Éthiopique* d'Héliodore » (longue de dix-huit pages), qui est en fait un index des principaux thèmes abordés dans le roman (présentés sous forme de *sententiae*⁶³). Les romans de Longus et d'Achille Tatius ont eux aussi été pourvus de sommaires dans les traductions de Marcassus (1626) et de Baudoin (1635) : mais, sans doute parce que l'intrigue de ces deux œuvres était moins complexe que celle des *Éthiopiennes*, Marcassus et Baudoin se sont contentés de résumés par livres, et non par chapitres.

Susceptibles, elles aussi, d'apporter des renseignements intéressants sur le public des traductions du roman grec, les illustrations figurant dans notre corpus mériteraient une étude approfondie, qui dépasse les bornes du présent article. Nous nous contenterons de signaler que bon nombre des volumes en question ont été pourvus d'images, dont le nombre varie grandement, du seul frontispice (Colletet, Macrembolite, 1625 ; Maulnoury de La Bastille, Héliodore, 1716 ; Castera, Achille Tatius, 1733 ; Quenneville, Héliodore, 1802 - 1803) à plusieurs dizaines (Montlyard, Héliodore, 1722). La formule la plus couramment employée est celle où une illustration en pleine page fait face à chaque nouveau livre du roman, dont les grandes articulations se trouvent ainsi mises en valeur (Marcassus, Longus, 1626⁶⁴ ; Baudoin, Achille Tatius, 1635 ; Fontenu, Héliodore, éd. de 1743 ; Jourdan, Xénophon d'Éphèse, 1748 ; Fallet, Chariton, 1775). La soixantaine d'illustrations, d'une grande qualité plastique, réalisées par Michel Lasne et Crispin de Pas pour l'Héliodore de Montlyard (1722),

63. D. STONE Jr signale une particularité similaire dans la traduction italienne de Leonardo Ghini, parue à Venise en 1559 : on y trouve une « Table de toutes les choses notables contenues dans l'*Histoire éthiopienne* », où figurent éléments de l'intrigue et sentences (« Amyot, the Classical Tradition, and Early French Fiction », *Res Publica Litterarum* 2 [1979], p. 319-325 [p. 323]).

64. Cf. G. BARBER, *Daphnis and Chloe*, *op. cit.* (n. 7), p. 20.

texte le plus richement orné de notre corpus, constitue un véritable commentaire en images des *Éthiopiennes*⁶⁵, que l'on peut comparer à l'« Héliodore en vignettes » publié en 1613 par Pierre Vallet, brodeur ordinaire du Roi, sous le titre *Les Aventures amoureuse [sic] de Theagenes et Cariclee*, série de cent-vingt eaux-fortes, où chaque image était assortie d'un argument et de deux quatrains d'alexandrins explicitant la scène représentée⁶⁶. Au XVIII^e siècle, la palme du texte le plus illustré revient à Longus. On signalera tout d'abord la fameuse édition de 1718, où la traduction d'Amyot était ornée de vingt-huit figures conçues par le Régent Philippe d'Orléans⁶⁷. Ces images idylliques, où Chloé était représentée en bergère d'opérette, dans un style que Maria Fernanda Ferrini qualifie de sentimental et maniéré⁶⁸, ont beaucoup contribué au succès éditorial du roman de Longus : non seulement on les retrouve dans maintes rééditions de la traduction d'Amyot, mais elles ont aussi été reprises dans deux traductions nouvelles (Le Camus, 1757 ; Debure de Saint-Fauxbin, 1787). Aux figures du Régent fut adjointe en 1728 une vingt-neuvième image, réalisée par le comte Philippe de Caylus : la gravure dite des « petits pieds », où l'on voit, émergeant d'un buisson, quatre pieds à la position suggestive⁶⁹. Le caractère érotique de cette image atteste le succès libertin du roman de Longus.

Sur les frontispices des traductions de romans grecs apparaissent souvent les figures de jeunes Amours (Colletet, Macrembolite, 1625 ; Marcassus, Longus, 1626⁷⁰) ou de Cupidon-archer (Baudoin, Achille Tatius, 1635 ; Castera, Achille Tatius, 1733) – choix qui, d'une part, rappelle l'importance de l'élément amoureux dans l'intrigue des romans grecs, et d'autre part tend à lester les textes en question d'une valeur allégorique. Ainsi le frontispice gravé par Jean-Baptiste Scotin pour l'Achille Tatius de Castera représente-t-il, de part et d'autre d'un livre grand ouvert,

65. Cf. L. PLAZENET, *L'Ébahissement et la Délectation*, op. cit. (n. 2), p. 46 : l'auteur précise que la troisième édition de Montlyard, parue en 1633, reçut un nouveau jeu d'illustrations, encore plus travaillées que les précédentes.

66. Reproduction du frontispice et des planches 19, 26 et 30 de l'ouvrage chez J. DUPORTAL, *Étude sur les livres à figures édités en France de 1601 à 1660*, Paris, H. Champion, 1914, pl. XXIX-XXX.

67. Sur cette édition illustrée, voir G. BARBER, *Daphnis and Chloe*, op. cit. (n. 7), p. 31-36 ; F. LESTRINGANT, « *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé* : fortunes d'une traduction de Jacques Amyot », dans M. BALARD (éd.), *Fortunes de Jacques Amyot : actes du colloque international, Melun, 18-20 avril 1985*, Paris, A. Nizet, 1986, p. 237-257 (p. 252-253).

68. M. F. FERRINI, *Bibliografia di Longo*, op. cit. (n. 4), p. 49.

69. Cf. G. BARBER, *Daphnis and Chloe*, op. cit. (n. 7), p. 35.

70. Image reproduite dans G. BARBER, *Daphnis and Chloe*, op. cit. (n. 7), p. 21.

à gauche Vénus tenant Cupidon par la main, à droite la Vertu, avec cette légende :

*Hinc Venus, hinc Virtus libro sua munera fundunt,
Flores blanda Venus, fructum ingerit aurea Virtus.*

Quant au frontispice de la traduction expurgée de Mulot (Longus, 1783), on peut y voir une figure de l'Innocence veillant sur Daphnis et Chloé, enlacés au pied d'un arbre.

Pour mesurer le succès des traductions du roman grec en langue française, on peut s'appuyer sur les indications fournies par le nombre et la fréquence des rééditions⁷¹. On remarque ainsi que les deux traductions d'Achille Tatiüs réalisées au XVII^e siècle, par Rémy (1625) et Baudoin (1635), n'ont connu aucune réimpression – signe que ce roman, à la facture résolument ludique, ne correspondait pas au goût du public de l'Âge classique, comme l'a bien montré Laurence Plazenet⁷². Les traductions d'Héliodore ont rencontré plus de succès : la version d'Amyot révisée par d'Audiguier (1609) fut rééditée en 1614, 1616 et 1626 ; celle de Montlyard (1622) fut reprise en 1623, 1626 et 1633. Ces rééditions, très rapprochées, s'interrompent toutefois dès le deuxième tiers du XVII^e siècle, quand l'intérêt fléchit pour les récits d'aventure et d'amour ; la réédition du Macrembolite de Colletet, en 1637, s'inscrit dans la même fourchette chronologique. Aucun des textes en question ne sera jamais repris au siècle suivant, ni de manière autonome, ni à l'intérieur d'une quelconque collection.

Parmi les traductions du XVIII^e siècle, il en est aussi plusieurs qui n'ont connu aucune réédition, celle d'Héliodore par Maulnoury de La Bastille (1716), celle de Longus par Le Camus (1757) ou Blanchard (1798). La traduction de Maulnoury de La Bastille a visiblement été éclipsée par celle de Fontenu (1727), souvent réimprimée de 1743 jusqu'à la fin du siècle ; la version de Quenneville (1802 - 1803), plus conforme aux at-

71. Inventaire établi à partir des ouvrages de référence suivants : A. A. BARBIER, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, 4 vol., 3^e éd., Paris, P. Daffis, 1872-1879 (réimpr., Hildesheim, 1963) ; C. BRUNET, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, 6 vol., Paris, F. Didot, 1860-1865 ; J. G. Th. GRAESSE, *Trésor de livres rares et précieux, ou nouveau dictionnaire bibliographique*, 8 vol., Dresde, Kuntze, 1859-1869 ; J.-M. QUERARD, *La France littéraire, ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France*, 10 vol., Paris, F. Didot, 1827-1839 ; L. PLAZENET, *L'Ébahissement et la Délectation*, *op. cit.* (n. 2), p. 696-702 (pour le XVII^e siècle). Pour Héliodore aux XVI^e et XVII^e siècles, voir aussi L. PLAZENET (éd.), *L'Histoire éthiopique*, *op. cit.* (n. 4), p. 106-111 ; pour Longus, G. BARBER, *Daphnis and Chloe*, *op. cit.* (n. 7), M. F. FERRINI, *Bibliografia di Longo*, *op. cit.* (n. 4).

72. *L'Ébahissement et la Délectation*, *op. cit.* (n. 2), p. 125-126, 133.

tentes du XIX^e siècle en matière de précision, prendra ensuite le relais de celle de Fontenu. Quant aux traductions de Le Camus et de Blanchard, elles ont eu à subir la redoutable concurrence du Longus d'Amyot, dont les rééditions se succédèrent, de manière continue et rapprochée, tout au long du XVIII^e siècle⁷³ : même la plus appréciée des traductions nouvelles, celle de Mulot, dont le texte fut préféré à celui de l'évêque d'Auxerre dans la *Bibliothèque universelle des dames* (1785) et dans la *Bibliothèque des romans grecs traduits en français* (1797), fait pâle figure, face au succès d'Amyot, dont on peut dénombrer plus d'une trentaine de rééditions, entre 1712 et 1807, avec des pics notoires dans les années 1710 (rééditions en 1712, 1716, 1717, 1718) et dans le dernier quart du XVIII^e siècle (avec au moins six rééditions dans les années 1790). Seule la traduction de Courier réussit, au siècle suivant, à concurrencer celle d'Amyot, et fut maintes fois rééditée, après la mort de son auteur en 1725, tantôt à titre séparé, tantôt dans les *Œuvres complètes* de Courier : encore bénéficia-t-elle du prestige d'Amyot, dont elle se présentait comme une réécriture améliorée.

Les deux traductions d'Achille Tatius réalisées au XVIII^e siècle, par Castera (1733) et Monthenault d'Égly (1734), éclipsèrent totalement celles produites au siècle précédent, par Rémy et Baudoin ; elles paraissent s'être partagé assez équitablement les suffrages du public, puisqu'elles furent toutes deux réimprimées trois ou quatre fois, et reprises dans plusieurs collections (v. *infra*). Des deux traductions de Chariton, réalisées par Larcher (1763) et Fallet (1775), c'est la première qui semble avoir été la plus appréciée : Fallet a certes fait paraître en 1784 une seconde édition « revue et corrigée », qu'il justifie par le succès de sa première version ; mais la traduction de Larcher bénéficia de réimpressions plus nombreuses (1786, 1795, 1797) et fut aussi la seule reprise dans des collections (v. *infra*). Quant aux deux traductions de Xénophon d'Éphèse, elles connurent un sort bien différent, puisque la plus ancienne, parue anonymement en 1736, ne fut jamais réimprimée, tandis que la traduction de Jourdan (1748) a été rééditée, à six reprises au moins, entre 1761 et 1797. L'édition de 1781 nous offre un indice particulièrement précieux de son succès, puisqu'il s'agit d'une édition synoptique, publiée à Lucques, par Francesco Bonsignori, sous le titre *Xenophontis Ephesii Ephesiacorum libri V de amoribus Anthiae et Abrocomae. Accedit versio latina Antonii Cocchi*,

73. Cf. F. LESTRINGANT, « *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé* », art. cité (n. 67), p. 243-244. G. BARBER, qui signale des rééditions quasi annuelles, de 1770 à la fin du siècle, met ces parutions très rapprochées en relation avec l'accroissement du marché érotique à cette époque ; il ajoute que la plupart des ouvrages en question présentent les caractéristiques d'éditions clandestines (*Daphnis and Chloe*, op. cit. [n. 7], p. 45).

italica Antonii Salvini et gallica D. J. : on y trouve imprimés sur quatre colonnes en regard (deux par page) le texte grec et sa traduction en latin (Cocchi), italien (Salvini) et français (Jourdan) : de ce dernier, l'éditeur a reproduit aussi la préface qui figurait dans l'édition parisienne de 1748.

Signalons enfin le succès rencontré par la traduction de Macrembolite par Godard de Beauchamps (1729), rééditée plus d'une dizaine de fois entre 1743 et 1797, avec un pic dans les années 1780 (rééd. en 1780, 1782, 1783 et 1785). La deuxième traduction byzantine de Beauchamps (Prodrome, 1746) fut beaucoup moins diffusée (une seule reprise en 1756 ?), mais la réputation de l'homme de lettres explique sans doute que l'autre version française de Prodrome (celle de Collande), parue anonymement en 1746, ait parfois été republiée sous son nom ⁷⁴.

Certaines des traductions de notre corpus ont été reprises dans les multiples collections de fiction en prose qui virent le jour au XVIII^e siècle, *Bibliothèques de campagne*, *Bibliothèque universelle des romans*, ou *Bibliothèque universelle des dames* ... ⁷⁵ La traduction de Macrembolite par Beauchamps figurait au tome 12 de la *Bibliothèque de Campagne, ou Amusemens de l'esprit et du cœur*, publiée à La Haye, en 1749. Dans le *Supplément à la bibliothèque de campagne*, paru à Genève en 1761, on trouve les textes de Macrembolite (Beauchamps), de Xénophon d'Éphèse (Jourdan) et de Longus (Amyot). Dans la *Bibliothèque universelle des romans* [BUR], sorte d'encyclopédie de la fiction en prose, que Roger Poirier présente comme l'une des plus importantes entreprises de librairie du XVIII^e siècle en France, par son importance numérique et par le succès qu'elle a remporté ⁷⁶, la première classe, initialement consacrée aux

74. Par exemple, en 1797, dans la *Collection des romans grecs traduits en français*.

75. Sur l'importance des collections d'ouvrages romanesques au XVIII^e siècle, voir A. MARTIN, « Notes sur les *Bibliothèques de campagne* et autres collections de fiction en prose en France au XVIII^e siècle », *Australian Journal of French Studies* 10 (1973), p. 239-253 ; l'auteur dit que les « bibliothèques de campagne » étaient destinées en premier lieu aux lecteurs de province, auxquels on imaginait volontiers des goûts plutôt traditionalistes, mais il ajoute que nous savons en fait très peu de choses sur la composition sociologique du public lecteur de romans au XVIII^e siècle. Même constat dans *La Bibliothèque universelle des romans 1775-1789 : présentation, table analytique et index*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1985, p. 17, où A. MARTIN note que le texte de la BUR fournit très peu d'indications sur le public qui achetait la collection ; R. POIRIER affirme pour sa part que la BUR jouissait d'une bonne diffusion en province (comme le montre le catalogue des bibliothèques municipales), et qu'une part importante de son public se recrutait parmi les femmes (*La Bibliothèque universelle des romans : rédacteurs, textes, public*, Genève, Droz, 1976, p. 105-106 et 117-120).

76. R. POIRIER, *La Bibliothèque universelle des romans*, op. cit. (n. 75), p. 6-7.

« Romans traduits du grec et du latin », en lesquels les éditeurs voyaient « le modèle et l'origine de la plupart des genres qui nous sont actuellement connus ⁷⁷ », présente des « miniatures » (précis) de cinq des sept romans grecs traduits aux XVII^e et XVIII^e siècles ⁷⁸ : Longus (d'après Amyot - Le Camus), paru en août 1775 ; Achille Tatius (d'après Belleforest et Castera), paru en novembre 1775 ; Héliodore (d'après Fontenu), paru en avril 1776 ; Xénophon d'Éphèse (d'après Jourdan), paru en mai 1776 ; Macrembolite (d'après Beauchamps), paru en mai 1776.

Dans la *Bibliothèque universelle des dames* [BUD], conçue pour donner aux femmes de la bonne société une éducation générale et aisément accessible (d'où le choix de volumes in-18, au format très « portatif ⁷⁹ »), la catégorie consacrée à la fiction (5^e classe) comprend le texte intégral des sept romans grecs alors disponibles en traduction : Héliodore (Fontenu) ; Xénophon d'Éphèse (Jourdan) ; Macrembolite (Beauchamps) ; Longus (Mulot) ; Achille Tatius (Monthenault d'Égly) ; Chariton (Larcher) ; Prodrome (Collande). Publiées en 1785, ces sept traductions ouvraient la série consacrée à la littérature romanesque, où figurent ensuite des romans médiévaux et un seul ouvrage moderne, *Abdeker* d'Antoine Le Camus. Les éditeurs précisent avoir choisi les traductions de Monthenault d'Égly et de Beauchamps en raison de leur élégance, celle de Mulot pour la simplicité de sa langue et pour sa modestie, parce qu'on n'y retrouve pas « les tableaux un peu trop nus » de l'original, susceptibles d'effrayer « les chastes lecteurs ». Destinée à un public majoritairement féminin, la BUD revendiquait en effet la moralité de ses publications : « La mère la plus scrupuleuse n'en pourra craindre la lecture pour sa fille », affirment ses éditeurs, dans la réclame publiée, le 27 novembre 1784, par le *Mercur de France*. Le premier volume de la « Classe des romans », consacré à Héliodore, s'ouvre d'ailleurs sur une préface soulignant l'utilité morale des romans, où les vices sont toujours punis et les vertus récompensées.

On retrouve les sept mêmes romans grecs dans *La Bibliothèque des romans grecs traduits en français* (1797), mais dans un ordre différent et, pour deux d'entre eux (Achille Tatius et Longus), dans des traductions autres : Achille Tatius (Castera) ; Héliodore (Fontenu) ; Longus (Amyot) ;

77. BUR, Juillet 1775, t. 1, p. 14-15 (Discours préliminaire).

78. Cf. A. MARTIN, *La Bibliothèque universelle des romans 1775-1789*, op. cit. (n. 75), p. 81, 84, 91, 92-93.

79. R. POIRIER parle d'une « véritable encyclopédie de poche que les dames peuvent emporter à la promenade » (*La Bibliothèque universelle des romans*, op. cit. (n. 75), p. 121). Sur cette collection, voir aussi l'étude de V. MYLNE, « The *Bibliothèque universelle des dames* (1785-1797) », dans *Woman and society in eighteenth-century France: essays in honour of John Stephenson Spink*, Londres, Athlone Press, 1979, p. 123-138.

Xénophon d'Éphèse (Jourdan) ; Chariton (Larcher) ; Macrembolite (Beauchamps) ; Prodrôme (Collande, sous le nom de Beauchamps). Sans doute parce qu'ils n'avaient pas les mêmes préoccupations morales que les éditeurs de la *BUD*, les éditeurs de la *Bibliothèque des romans grecs* ont préféré à la version édulcorée de Mulot la traduction « classique » d'Amyot et, pour Achille Tatius, celle de Castera, un peu moins infidèle que la version de Monthenault d'Égly.

Les choix faits par les éditeurs de ces différentes collections attestent le succès rencontré auprès du public du XVIII^e siècle par les traductions de Fontenu (Héliodore, 1727), Beauchamps (Macrembolite, 1729), Jourdan (Xénophon d'Éphèse, 1748) et Larcher (Chariton, 1763). Il convient de souligner aussi la publicité faite par ces collections aux romans de Xénophon d'Éphèse et de Macrembolite : la chose peut surprendre, étant donné l'assez faible réputation dont jouissent aujourd'hui les deux œuvres en question, en regard des textes, beaucoup mieux connus, d'un Longus ou d'un Héliodore.

Pour se faire une idée plus précise de la réception des traductions du roman grec, on peut aussi mettre à contribution les préfaces et avertissements composés par les traducteurs, auxquels il arrive de formuler sur l'œuvre de leurs devanciers des remarques qui, bien qu'elles soient parfois polémiques, n'en jettent pas moins un jour précieux sur l'accueil reçu par les travaux en question. La préface de Jourdan (Xénophon d'Éphèse, 1748) laisse entrevoir les motifs de l'échec éditorial de la première version française, anonyme, des *Éphésiaques* (1736), si maladroite, affirme-t-il, qu'elle paraît « sortie de la plume de quelque Allemand qui apprenait le français en Hollande⁸⁰ », avec ses « germanismes grossiers » et ses « fausses gentillesses ». Fallet (1775), lui, polémique contre un précédent traducteur de Chariton – sans doute Larcher⁸¹ –, qu'il accuse d'avoir produit une version trop littérale du roman antique, en s'attachant exclusi-

80. On a là une variante sur la topique du « traducteur hollandais », fréquente dans les écrits préfaciels : cette topique est à mettre en relation avec l'existence supposée, en Hollande, d'ateliers de traduction où les traducteurs travaillaient dans l'urgence, sous la pression de libraires soucieux de devancer leurs concurrents, et produisaient par conséquent des versions souvent très littérales et peu élégantes des œuvres originales (cf. A. COINTRE, chapitre sur la « Prose narrative », dans Y. CHEVREL, A. COINTRE et Y.-M. TRAN-GERVET (dir.), *Histoire des traductions en langue française, XVII^e et XVIII^e siècles, 1610-1815*, Lagrasse, Éditions Verdier, 2014, p. 1121-1205 [p. 1171 et 1196]).

81. Les indications chronologiques fournies par Fallet sont toutefois problématiques, puisqu'il parle d'une traduction publiée un an avant la version italienne de Giacomelli (1752), alors que la traduction de Larcher parut en 1763. Mais on ne connaît pas de traduction française de Chariton antérieure à celle de Larcher.

vement « à rendre le mot grec par le mot français », sans chercher à remédier aux défauts et lacunes de l'original⁸². Pareilles remarques inscrivent la confrontation Larcher / Fallet à l'intérieur du long débat entre adeptes du littéralisme et partisans des Belles infidèles, plus soucieux du plaisir du lecteur que de l'exactitude.

La préface de Monthenault d'Égly (Achille Tatius, 1734) atteste l'oubli dans lequel était tombée la traduction de Baudoin au début du XVIII^e siècle : il précise en effet qu'elle est devenue « fort rare » et « peu goûtée » en raison des « changements considérables que notre langue a éprouvés depuis un siècle ». À son tour, Monthenault d'Égly fait l'objet de deux références, l'une critique, chez Jourdan (Xénophon d'Éphèse, 1848), l'autre élogieuse, dans la *Bibliothèque universelle des dames* (1785) : Jourdan vise Monthenault d'Égly à mots couverts, lorsqu'il dit n'avoir pas suivi « la voie des traducteurs de *Leucippé* et d'*Ismène*⁸³ », qui n'ont conservé que le « canevas » de leur modèle « pour en faire un roman français » ; surtout préoccupés d'offrir un texte agréable à lire, les éditeurs de la *Bibliothèque universelle des dames* expliquent pour leur part avoir choisi Monthenault d'Égly, de préférence à Belleforest (1568), Baudoin (1635) ou Castera (1733), parce que sa version est « plus élégamment écrite, quoique moins littérale ». Quant à la traduction de Castera, rééditée en 1796, elle fit l'objet d'un compte-rendu assassin de la part de J.-M.-B. Clément de Dijon, qui lui reprochait ses imprécisions, sa « négligence », et surtout son style « ignoble et rampant », d'une « trivialité prolix et plate », bien incapable de faire sentir au lecteur français l'élégance et la vivacité du romancier grec⁸⁴.

La réception des traductions d'Héliodore et de Longus a ceci de particulier qu'elle a été conditionnée par l'existence des deux traductions d'Amyot, dont le succès nuisit durablement aux versions nouvelles. Montlyard s'excuse presque d'avoir entrepris de retraduire les

82. Ce respect de l'original correspond effectivement à la pratique habituelle de Larcher. Cf. J. BELLANGER, *Histoire de la traduction en France (auteurs grecs et latins)*, Paris, A. Lemerre, 1903, p. 65 : « Les traductions de Larcher sont plutôt savantes et utiles qu'agréables à lire. La meilleure de toutes, son Hérodote, est d'un érudit, non d'un littérateur : généralement exact, mais mal écrit, l'ouvrage est précieux par la valeur du commentaire et des notes chronologiques et historiques dont il est accompagné. » Sur le traitement différencié réservé par Larcher et Fallet à la lacune du livre VI (épisode de la chasse), voir *supra*, p. 353.

83. Le second traducteur infidèle visé par Jourdan est bien sûr Godard de Beauchamps, adaptateur, plutôt que traducteur de Macrembolite ; si, dans la *Bibliothèque universelle des dames*, son texte a été préféré à celui, plus fidèle, de Colletet (1627), c'est parce qu'il est, comme Monthenault d'Égly, un « écrivain élégant ».

84. Compte-rendu paru en 1796, dans la première livraison du *Journal littéraire* (voir *supra*, n. 8).

Éthiopiennes : « La vanité de pouvoir mieux faire que celui qui a traduit le premier cet excellent auteur ne m'a point si fort aveuglé le jugement, que j'aie en mon esprit une telle créance ». Passant en revue les précédentes traductions d'Héliodore, Fontenu (1727) et Quenneville (1802 - 1803) rendent un même hommage au travail d'Amyot : il « n'a rien perdu de sa réputation », dit Fontenu ; il « jouit encore aujourd'hui des suffrages des savants », répète Quenneville, soixante-quinze ans plus tard. Le jugement porté par ces deux auteurs sur les autres traducteurs d'Héliodore est beaucoup moins indulgent : Fontenu dit de la version de Maulnoury de La Bastille qu'elle « passera toujours pour une dépravation, plutôt que pour une traduction de l'*Histoire Éthiopique* », et Quenneville estime qu'elle « mourut en naissant » ; toujours d'après Quenneville, la traduction de Montlyard aurait eu pour seul motif de succès ses « estampes scandaleuses ⁸⁵ » ; quant à la version de Fontenu, il en critique vivement l'infidélité : « Elle n'a point le mérite de l'élégance, et encore moins celui de l'exactitude. L'auteur a ajouté, a retranché à sa fantaisie ; il a habillé Héliodore à la moderne. La multitude de contre-sens dont sa traduction est remplie, fait même douter qu'il ait entendu la langue de son auteur ⁸⁶. »

Dans les préfaces des traducteurs de Longus, l'ombre d'Amyot est encore plus envahissante. Le Camus (1757) avoue qu'il y a « de la hardiesse, peut-être même de l'impudence, à entreprendre cette traduction, après qu'elle a été faite par des auteurs qui jouissaient d'une grande réputation », et le respect qu'il porte à Amyot transparait dans son choix même de publier une édition synoptique, où sa propre version des *Pastorales* est imprimée en vis-à-vis du texte de l'humaniste. Mulot (1783) souhaite que sa traduction préserve « dans notre langage actuel cette admirable simplicité qui fait tout à la fois l'éloge et du cœur et des talents de ce grand Homme. » Les mêmes scrupules s'expriment chez Debure de Saint-Fauxbin (1787), qui dit avoir hésité à retraduire Longus parce que la version d'Amyot, « quoique surannée et abondante en faux sens, offre encore des

85. Jugement sans doute inspiré à Quenneville par les toilettes un peu trop suggestives dont l'illustrateur a revêtu Chariclée : sur un certain nombre d'images, l'héroïne porte des robes soulignant ostensiblement la forme de ses seins, qui paraissent quasi nus.

86. Quenneville revient à de multiples reprises, dans ses notes, sur les défauts de cette traduction (présentée comme « anonyme »), dont il dénonce les omissions (t. 3, p. 221-223, p. 238), les contre-sens (p. 247), les anachronismes (p. 231-232 : « L'anonyme ne dit rien de toute cette phrase. En général, il a changé tout cet endroit ; il fait agir ses acteurs comme nos preux chevaliers dans les tournois »), les absurdités (p. 248 : « Rien de plus curieux que de voir comment l'anonyme rend cette phrase ; il fait dire à Héliodore les choses les plus plaisantes. Par lui, la tête des guerriers d'Hydaspe se trouve être un parc d'artillerie : 'D'autres fois, dit-il, avec de petits dards qui portaient de leurs bonnets ...' »).

grâces qui le font rechercher par les curieux », et chez Blanchard (1798) qui, après avoir souligné les « grâces naïves » de l'évêque d'Auxerre, « sa fine simplicité », ajoute : « Nous n'avons pas imaginé que cette traduction ferait oublier celle d'Amyot ; les connaisseurs la préféreront, sans doute, longtemps encore ; mais peu de personnes la lisent aujourd'hui avec agrément, et le plus grand nombre n'en sentant point les grâces, ne l'entendant même pas, n'en peuvent achever la lecture ; c'est pour ces personnes que nous avons écrit... » Il faut attendre 1821 pour voir Courier, dans la préface de sa retraduction intégrale des *Pastorales*, reprocher vigoureusement à Amyot ses lacunes, ses imprécisions, ses erreurs : accusant l'humaniste d'avoir œuvré « avec une grande négligence », il estime que sa version de Longus « ne représente que certaines parties [du roman], des phrases, des morceaux bien traduits parmi beaucoup de contresens, et quelques passages rendus avec tant de grâce et de précision, qu'il ne se peut rien de mieux ». Prise de position, assurément, iconoclaste, mais qui n'empêcha pas Courier de conserver dans sa traduction les « traits d'Amyot conformes à l'original, en suppléant le reste d'après le texte tel que nous l'avons aujourd'hui ».

La première victime de ce culte opiniâtre d'Amyot fut assurément Marcassus, critiqué pour sa traduction des *Pastorales* dans presque tous nos avant-propos⁸⁷. Le préfacier de la réédition d'Amyot publiée en 1718 assassine littéralement le malheureux : « Tout ce qu'il fit cependant, ce fut de retoucher ou plutôt de gâter le français d'Amyot, et de s'écarter en différents endroits du sens de l'original, en voulant y faire des changements à sa façon. » Mêmes critiques chez Le Camus⁸⁸ (1757) ou chez Blanchard (1798), qui accuse Marcassus d'avoir « défiguré le français du vieux traducteur » et changé ce qui ne lui plaisait pas dans l'original : il lui

87. Voir aussi le jugement sévère formulé sur Marcassus dans le *Grand dictionnaire historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane* de Louis MORERI (t. 7, Paris, Les Libraires Associés, 1759, p. 196) : « Cet auteur a voulu être en même temps historien, poète et traducteur, et n'a réussi que très médiocrement dans tous ces genres. »

88. Le Camus reconnaît toutefois dans sa Préface que Marcassus a eu le mérite de faire connaître « les endroits un peu trop délicats que le prudent Évêque d'Auxerre n'avait osé traduire ». Jugement similaire chez N. LENGLET DUFRESNOY qui, tout en qualifiant Marcassus de « médiocre personnage », le félicite d'avoir traduit intégralement le roman de Longus : « Cette version de Longus, quoique plus nouvelle, n'est pas si estimée que celle d'Amyot ; mais il a traduit l'ouvrage en entier, ce qu'Amyot n'avait pas toujours osé faire, à cause de quelques libertés qui ne devaient néanmoins étonner un abbé de la cour d'Henri II et de Charles IX » (*De l'usage des romans, où l'on fait voir leur utilité et leurs différents caractères : avec une Bibliothèque des romans, accompagnée de remarques critiques sur leur choix et leurs éditions*, 2 vol., Amsterdam, Veuve de Poil Ras, 1734, t. 2, p. 6).

reproche notamment d'avoir voulu combler la lacune du livre I, « mais si maladroitement qu'il vaut infiniment mieux ne pas l'imiter⁸⁹ » (note, p. 13).

De tous les traducteurs qui, au XVIII^e siècle, s'employèrent à retraduire les *Pastorales*, seul Mulot réussit à faire (un peu) concurrence à Amyot, sans doute parce que sa traduction offrait une version expurgée du roman antique ; les éditeurs de la *Bibliothèque universelle des dames* (1785), qui ont choisi son texte de préférence à celui de l'évêque d'Auxerre, notent que le récit de Longus « s'est épuré » sous la plume du nouveau traducteur, dont le style allie de surcroît « la correction et l'élégance de notre langue actuelle » à « cette vérité, cette simplicité précieuse qui distinguent l'ouvrage de Longus et la version d'Amyot » : en publiant cette traduction où tous les « passages trop libres » ont été supprimés, les éditeurs prétendent procurer aux lecteurs « un délassement qui amuse leur esprit sans corrompre leur cœur ». Dans sa préface, Blanchard (1798) met lui aussi l'accent sur le travail de censure opéré par Mulot, mais pour dénoncer un procédé qui aboutit à trahir l'œuvre antique, et qui de surcroît sent le plagiaire :

Depuis encore, un littérateur [Mulot], d'un esprit assez froid sans doute pour ne sentir aucune des beautés de cette pastorale, s'avisa d'en donner une traduction du même genre [que Marcassus] qu'il semble avoir revue sur l'italien de Gasparo Gozzi : c'est la même marche, ce sont les mêmes changements, et presque les mêmes mots guindés.

Pour compléter cette enquête sur la réception des traductions du roman grec, il conviendrait d'évoquer aussi l'influence exercée par les textes en question sur la production littéraire et artistique de la France à l'époque moderne, mais pareille investigation dépasserait le cadre du présent article. Il existe d'ailleurs déjà un certain nombre d'études de référence sur le rôle séminal joué par la redécouverte du roman grec, notamment celle des *Éthiopiennes* d'Héliodore, sur le développement du roman français au seuil

89. Le passage en question, cité plus haut, montre que pareille avalanche de critiques n'était pas imméritée, tant l'expression y est lourde et verbeuse. La traduction de la suite du texte de Longus (évocation de Daphnis tourmenté par le baiser de Chloé) confirme la tendance de Marcassus au délayage – voir notamment la transformation de la brève question de Daphnis, « Quel effet produit donc sur moi le baiser de Chloé ? » (I, 18, 1 : trad. Amyot), en interrogation alambiquée : « Que dois-je attendre des autres preuves d'amour, puisqu'avec un seul de ses baisers, Chloé m'a réduit en un état où je ne puis plus trouver le repos dont je jouissais devant que je l'eusse baisée ! » (p. 32).

de l'Âge classique⁹⁰. Au XVIII^e siècle, ce sont les *Pastorales* de Longus qui, prenant le relais d'Héliodore, semblent avoir eu le plus large retentissement – privilège qu'elles partagèrent avec le roman de Macrembolite, auquel la traduction de Godard de Beauchamps, connu pour ses publications libertines, assura, pendant plusieurs décennies, un rayonnement assez important pour que le librettiste Pierre Laujon juge bon d'en tirer le sujet d'un opéra, *Ismène et Isménias, ou la Fête de Jupiter*, représenté en 1763, au château de Choisy, en présence du roi Louis XV et de la Cour⁹¹.

Corinne JOUANNO
Université de Caen - CRAHAM

90. Voir notamment G. REYNIER, *Le Roman sentimental avant L'Astrée*, *op. cit.* (n. 6), p. 189-194 ; M. MAGENDIE, *Le Roman français au XVII^e siècle, de l'Astrée au Grand Cyrus*, Paris, Droz, 1932, p. 16-25 ; G. SANDY, *Heliodorus*, *op. cit.* (n. 33), p. 110-118 ; G. MOLINIE, *Du roman grec au roman baroque*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1995 ; G. SANDY, « The Heritage of the Ancient Greek Novel in France and Britain », dans G. SCHMELING (éd.), *The Novel in the Ancient World*, Leyde - New York - Cologne, E. J. Brill, 1996, p. 735-773 ; L. PLAZENET, *L'Ébahissement et la Délectation*, *op. cit.* (n. 2), *passim*. D'après Plazenet, « Héliodore a été l'instrument d'une véritable renaissance du genre romanesque au XVI^e siècle » (*op. cit.*, p. 143) – phénomène que Guez de Balzac avait clairement perçu, puisqu'il affirmait que la plupart des romans de son temps n'étaient que « des enfants qui sont venus du mariage de Théagène et de Chariclée », d'après B. LOSSKY, « Présence de Jacques Amyot dans le décor du château de Fontainebleau », dans M. BALARD (éd.), *Fortunes de Jacques Amyot*, *op. cit.* (n. 67), p. 343-355 (p. 345).

91. D'après F. LESTRINGANT, la vogue de la pastorale, au XVIII^e siècle, pourrait être (en partie) due à l'influence d'Amyot (« *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé* », art. cité [n. 67], p. 250). Sur l'influence, littéraire et artistique de Longus, voir aussi G. BARBER, *Daphnis and Chloe*, *op. cit.* (n. 7), notamment p. 38 ; J.-R. VIEILLEFOND, *Longus*, *op. cit.* (n. 11), Notice, p. XC-XCIII. Pour Macrembolite, voir les études citées à la note 1, ainsi que I. NILSSON, « In Response to Charming Passions », art. cité (n. 21), p. 181-190.

Répertoire des traductions

Achille Tatius

- Abraham REMY : *Les Amours de Clitophon et de Leucippe, tirées du grec d'Achille Statius [sic], Alexandrin*, Paris, Pierre Billaine, 1625. [Arsenal : 8- BL- 17094]
- Pierre BAUDOIN : *Les Amours de Clytophon et de Leucippe. Traduction nouvelle, tirée du Grec d'Achilles Tatius et divisée en huit livres. Avecque des Argumens & des Figures en taille douce*, Paris, Simon Fevrier & Toussaint du Bray, 1635. [BnF : RES- Y2- 1266]
- Louis-Adrien DUPERRON DE CASTERA : *Les Amours de Leucippe et de Clitophon, Traduits du grec d'Achile [sic] Tatius, avec des notes historiques et critiques*, Amsterdam, Pierre Humbert, 1733. [Arsenal : 8- BL- 17097]
- Charles-Philippe MONTHENAUULT D'ÉGLY : *Les Amours de Clitophon et de Leucippe, Traduction libre du Grec d'Achilles Tatius, avec des notes, par le sieur D*** D****, Paris, André-François Le Breton, 1734. [BnF : Y2- 6066]

Chariton

- Pierre-Henri LARCHER : *Histoire des amours de Chereas et de Callirhoë, Traduite du Grec, avec des Remarques*, Paris, Étienne Ganeau, 1763. [BnF : Y2- 6084 et 6085]
- Nicolas FALLET : *Les Aventures de Chaérée et de Callirrhoe [sic] (par Chariton d'Aphrodisias), traduites du grec par M. Fallet*, Amsterdam (i-e Paris), Costard, 1775. [BnF : Y2Z- 100]

Héliodore

- Vital D'AUDIGUIER : *L'Histoire ethiopique de H., contenant dix livres, traictant des loyalles et pudiques amours de Theagenes Thessalien et Chariclee Ethiopienne. Traduite de grec en françois par Maistre J. Amyot, et de nouveau reveue, corrigée et augmentée sur un ancien exemplaire escrit à la main, par le Sr d'A., sieur de la Menor*, Paris, Toussaint du Bray, 1609 [texte consulté dans l'éd. de 1616 – BnF : RES- Y2- 1256]
- Claude CARTAULT : *Histoire Aethyopique d'Heliodore traictant des pudicques Amours de Theagenes Thessalien, & de Chariclea Aethyopienne, contenant dix livres. A esté nouvellement mise en vers françois abregee en six livres, par Claude Cartault noble Senonois*, Auxerre, Denys Vatard, 1612. [Bibliothèque Mazarine : 21864 (2)]
- Jean DE MONTLYARD : *Les Amours de Theagene & Chariclee. Histoire Ethiopique d'Heliodore. Traduction nouvelle. Seconde edition*, Paris, Samuel Thiboust, 1622. [texte consulté dans l'éd. de 1623 – BnF : Y2- 12491]

Maulnoury DE LA BASTILLE : *Les Amours de Theagenes et de Chariclee, Traduction libre faite sur le Grec d'Héliodore, par Monsieur Maulnoury de La Bastille*, Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard, 1716. [BnF : 8- Y2- 63498]

Louis-François DE FONTENU : *Amours de Théagène et de Chariclée, histoire éthiopique, traduits du grec d'Héliodore*, Amsterdam (i-e Paris), Herman Uytverf [Vytwerf] (i-e Antoine-Claude Briasson), 1727. [texte consulté dans l'éd. de 1743 – BnF : Y2- 12492 et 12493]

N. DE QUENNEVILLE : *Les Ethiopiennes ou Théagènes et Chariclée, roman écrit en grec par Heliodore, Traduction nouvelle et exacte avec des notes, par N. Quenneville, Membre de plusieurs sociétés littéraires, et Professeur de Langue Grecque*, Paris, Bertrandet, an XI (1802 - 1803). [BnF : Y2- 41570, 41571 et 41572]

Longus

Pierre DE MARCASSUS : *Daphnis et Chloé. Traduit de l'original Grec en nostre langue. Par le Sieur de Marcassus*, Paris, Toussaint du Bray, 1626. [Arsenal : 8- BL- 17066]

Antoine LE CAMUS : *Les Amours Pastorales de Daphnis et de Chloé, par Longus. Double traduction du Grec en François, de Mr Amyot et d'un Anonyme mises en parallele, Et ornées des Estampes originales du fameux B. Audran, gravées aux dépens du feu Duc d'Orléans, Régent de France. Sur les Tableaux inventés & peints de la main de ce grand Prince, avec un Frontispice de Coypel et autres Vignettes & Culs de Lampe, gravées par D. Focke sur les desseins de Cochin et de Eysen*, Paris, imprimé pour les Curieux [i-e J.-S. Bernard], 1757. [BnF : RES- Y2- 513]

François-Valentin MULOT : *Les Amours de Daphnis et Chloé, traduction de 1782, Mithylène (i-e Paris)*, Hubert-Martin Cazin & Nicolas-Léger Moutard, 1783. [BnF : RES 8- Z ADLER- 594]

Jean-François DEBURE DE SAINT-FAUXBIN : *Les Amours Pastorales de Daphnis et de Chloé. Traduction nouvelle, avec figures nouvellement dessinées sur les peintures de M. Le Duc d'Orléans, Régent*, Paris, Lamy – Didot, 1787. [BnF : VELINS-613]

Pierre BLANCHARD : *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, traduction nouvelle par Pierre B**, avec quatre jolies figures dessinées par Monsiau, et gravées par Pauquet et Dupréel*, Paris, Maradan & Desenne, 1798. [Caen, Bibliothèque municipale, Fonds ancien : 141186101 A 11180]

Macrembolite

Guillaume COLLETET : *Les aventures amoureuses d'Ismene et d'Ismenie. Histoire grecque d'Eustathius*, Paris, Toussaint du Bray, 1625. [BnF : RES- Y2- 1270]

Pierre-François GODARD DE BEAUCHAMPS : *Les Amours d'Ismène et d'Isménias, imité du grec*, Paris, Nicolas Simart, 1729. [texte consulté dans l'éd. de 1743 – BnF : 8- Y2- 59383]

Prodrome

Alexandre-Jacques-Pierre LE GENDRE, marquis de Collande : *Les Amours de Rhodante et de Dosiclès, Traduction du Grec de Theodorus Prodromus*, s.l., s.e., 1746. [BnF : Y2- 6073]

Pierre-François GODARD DE BEAUCHAMPS : *Imitation du roman grec de Theodore Prodrome par M. De Beauchamps*, Paris, Antoine-Urbain Coustelier, 1746. [BnF : Y2- 16675]

Xénophon d'Éphèse

ANONYME : *Les Ephesiaques de Xenophon Ephesien, ou les Amours d'Anthie et d'Abrocomas, traduits en françois*, Paris, Pierre Bauche, 1736. [BnF : Microfiche M- 21293]

Jean-Baptiste JOURDAN : *Les Amours d'Abrocome et d'Anthia, histoire éphésienne, traduite de Xénophon par M. J.*.*., enrichie de figures en taille-douce, avec des notes sur la géographie, les mœurs et différens usages des Anciens*, s.l. (Paris), s.e., 1748. [BnF : RES- Y2- 1261]